

Défi syrien au Hezbollah

La Syrie s'appête à franchir, au Liban, un nouveau Rubicon. Quinze mois après avoir occupé Beyrouth-Ouest, l'armée de Damas a annoncé, dimanche 15 mai, son intention d'investir en force la banlieue sud de la capitale, où une guerre fratricide oppose depuis dix jours la milice pro-syrienne du mouvement Amal et celle du Hezbollah pro-iranien. Pour mettre fin à ces féroces combats entre chiïtes, qui ont déjà fait au moins deux cent cinquante morts et mille blessés, Damas a mobilisé cinq mille soldats appuyés par soixante chars. Cette troupe imposante a pris position lundi avant l'aube aux principaux accès de la banlieue sud, où son entrée paraissait imminente.

Le président Assad a, semble-t-il, longuement mûri sa décision qui n'est pas sans risque. Plusieurs facteurs militent en faveur d'une intervention syrienne dans ce populeux bastion chiïte où s'entassent plus de trois cent mille Libanais. Grande perdante de la récente bataille de rue, la milice d'Amal a dû céder l'essentiel du terrain aux combattants intégristes. Damas est donc tenté de voler au secours de son allié en difficulté, plutôt qu'il ne se laisse entraîner par le même coup le Hezbollah de sa victoire. Surtout, à l'approche de l'élection présidentielle libanaise, prévue pour septembre, les extrémistes pro-iranien font de plus en plus figure de gêneurs aux yeux de la Syrie.

Damas souhaite que la succession d'un chrétien au présidence Georges Habboub dans le collège des sept députés turquo, tout en permettant à Amal, dans le camp musulman, de renforcer sa main à Beyrouth. Favorable à l'avènement d'une République islamique au Liban, le Hezbollah n'a cure des calculs de Damas. Il les rejette d'autant plus qu'il en ferait les frais. Pourtant, la détermination de Damas d'écraser toute résistance n'est pas douteuse. Le général Ghazi Kanaan, sorte de « procureur » syrien à Beyrouth, a prévenu d'embée que tout milicien armé serait abattu sans sommation. Il sait que son intrépidité sera bien accueillie par une population chiïte lasse de la guerre et contrainte, ces derniers jours, à un exode massif.

L'attitude du Hezbollah face à l'intervention syrienne dépendra simplement des conseils qu'il recevra de Téhéran. Si le président Assad a manifestement hésité avant de se résoudre à déployer son armée dans la banlieue sud, c'est bien sûr par souci de ménager le régime des ayatollahs, parrain et bailleur de fonds des intégristes libanais. Depuis plusieurs années maintenant, l'alliance stratégique avec Téhéran est la principale ligne de force de la diplomatie syrienne.

Seuil pays arabe à soutenir sans réserve l'Iran dans la guerre du Golfe, la Syrie reçoit en échange une aide financière et des livraisons pétrolières indispensables à son économie. Entre son alliance avec Téhéran et ses intérêts au Liban, en contradiction avec ceux de l'Iran, Damas devra choisir. A moins que le régime islamique, lui-même affaibli depuis sa défaite de Fao, ait préféré prêcher la conciliation aux intégristes libanais.

L'intervention syrienne attire en tout cas une nouvelle fois l'attention sur le sort de la quinzaine d'otages occidentaux encore détenus dans la banlieue sud de Beyrouth. On veut espérer que le déploiement des troupes syriennes n'aura pour eux aucune conséquence dramatique.

(Lire nos informations page 4.)

M 0147-05170-4,50 F
379D147004500 05170

La préparation des élections législatives et les premières décisions du gouvernement

- Le RPR et l'UDF ressoudent leur coalition
- Le PS fait des avances aux centristes

M. Barre est le seul, parmi les chefs de file de la droite modérée, à approuver la décision prise le samedi 14 mai par M. Mitterrand de dissoudre l'Assemblée nationale. Il estime que l'ouverture politique ne doit pas être « précipitée » et qu'elle ne pourra être jugée que sur l'action du gouvernement. M. Mauroy, nouveau premier secrétaire du PS, tentera

Chassez la V^e République, elle revient au galop ! Depuis plusieurs mois, le discours du chef de l'Etat suggère que, après trente ans de V^e République, les Français étaient fatigués d'un système qui les dressait les uns contre les autres, qui obligeait à penser noir ou blanc et que le moment était venu de faire vivre les institutions autrement et donc de « recomposer » le paysage politique. Ce discours rassembleur laissait volontairement dans l'ombre les difficultés techniques de l'ouverture.

Point d'équilibre de toutes les recherches de reconstitution du jeu, M. Raymond Barre est aussi le chantre des institutions qui en définissent les règles depuis 1958. Logique avec lui-même, il a livré dimanche aux Français l'explication

de réserver, après négociations, des circonscriptions aux centristes pour les élections législatives des 5 et 12 juin. M. Méhaignerie, président du CDS, est hostile à cette idée. M. Toubon, secrétaire général du RPR, s'est prononcé lundi pour un maximum de candidatures uniques RPR-UDF, et contre toute alliance avec le Front national.

celle-ci n'était guère praticable dès la formation du premier gouvernement. A ceux que l'on appelle déjà les « déçus du 12 mai » (1), M. Barre laisse quelque espoir, en même temps qu'il adresse au vainqueur du 8 mai un avertissement. La véritable ouverture, selon lui, c'est la plus profonde, celle qui se juge à l'action politique, à la mise en œuvre d'un programme, aux actes concrets ou à l'absence d'un gouvernement.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite et nos informations page 9 ainsi que la situation dans les circonscriptions électorales page 10.)

(1) Voir page 8 les résultats du sondage IPSOS-Le Journal du dimanche sur les réactions à la formation du gouvernement.



Mission œcuménique à Nouméa
Des hauts fonctionnaires et des personnalités religieuses pour renouer le dialogue avec toutes les communautés
PAGE 11

Regain de tension dans le Golfe
Menaces de représailles iraniennes après l'attaque irakienne contre des pétroliers
PAGE 4

Jean-Paul II au Pérou
Une escale brève mais émue
PAGE 6

Festival de Cannes
« Paty Hearst », « El Dorado », « Milagro » : légendes américaines.
PAGE 16

Le sommaire complet se trouve en page 29

Pour quelle politique ?

par Daniel Vernet

Le candidat l'avait dit : il ne revenait pas à un président de la République de définir un programme. Loin des cent dix propositions de 1981, il devait se contenter d'un « projet », traçant les grandes lignes de la politique que le premier ministre est chargé de mettre en œuvre. M. Michel Rocard a consacré ses premiers jours à Matignon à constater que l'ouverture était prématurée et à sonner le rappel des anciens ministres de M. Fabius. Il n'a pas pu encore exposer la politique qu'il entend mener.

La dissolution de l'Assemblée nationale ne lui a pas laissé le temps de la présenter devant le Parlement. Elle a, au moins, l'avantage de lui permettre de la faire devant l'opinion. Lors de sa première conférence de presse, il a dénoncé le pouvoir de l'argent et exalté les valeurs républicaines. Il a trop de subtilité intellectuelle pour confondre ces généralités avec un programme.

Sur la manière de combattre la société à deux vitesses, de lutter contre le chômage, d'améliorer la formation et le système éducatif, d'encourager la bonne santé des entreprises sans magnifier la spéculation et sacrifier la solidarité, sur les moyens de maintenir la protection sociale sans décourager ceux qui veulent travailler plus et mieux, pour accroître leur niveau de vie, sur l'ouverture à l'Europe et ses conséquences, il a certainement une multitude d'idées.

N'est-il pas temps de les expliquer aux électeurs et à ceux aussi qui pourraient, hors des frontières du Parti socialiste, être amenés à les représenter ? Au-delà de la promesse bien naturelle de quelques circonscriptions pour les malheureux centristes coincés entre l'épouvantail Le Pen et le rouleau compresseur d'un PS dopé par l'état de grâce, la meilleure façon d'obtenir des ralliements sans reniement est encore de proposer à ses alliés potentiels une action à la fois réaliste et généreuse, telle qu'ils aient plus de mal à la refuser que des portefeuilles ministériels.

Un entretien avec M. Roger Fauroux

« Comblent le déficit de nos échanges industriels est une urgence nationale »

Définir une stratégie d'ensemble pour l'industrie et retrouver une connivence entre les entreprises et l'Etat, afin de rétablir l'équilibre des échanges industriels, telles sont les priorités que s'assigne, dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Roger Fauroux, ministre de l'industrie, du commerce extérieur et de l'aménagement du territoire.

« En prenant vos fonctions, le 13 mai, vous avez déclaré que, pour la première fois, on avait réussi à faire quelque chose qui ressemble au MITL, le ministère japonais du commerce et de l'industrie, en rassemblant l'aménagement du territoire, le commerce et l'artisanat, l'industrie et le commerce extérieur... La seule différence, c'est que vous n'avez pas les mêmes moyens financiers que le MITL... »

« Il y a deux grandes différences : je n'ai pas les moyens financiers et je n'ai pas les Japonais. Mais il est important, dans les structures de l'Etat, que l'on ait marqué d'une manière forte, premièrement, que l'industrie a vocation à se situer sur tout un territoire - et non pas seulement dans des pôles, des zones ou de grandes régions industrielles, ce qui sous-entend que d'autres ne le sont pas - et, deuxièmement, que l'industrie française baigne dans le commerce international. Il n'est pas pensable de concevoir le ministère de l'industrie comme si le monde extérieur n'existait pas. Il n'est pas une PME qui ne soit en concurrence avec le monde entier. Pour certains produits, une tonne supplémentaire sur un quai de Singapour a une incidence au fond de nos provinces... »

« Vous venez d'un groupe, Saint-Gobain, qui s'est toujours enorgieilli d'avoir vécu sans avoir besoin de l'Etat. N'est-il pas paradoxal de vous retrouver ministre de l'industrie ? »

« Il y a dix ans, je ne savais pas où était ce ministère. Si je n'y venais pas, c'est parce que je n'avais rien à demander. C'est le bon côté de la chose. Mais aussi, c'est le mauvais côté, parce que personne dans cette maison ne m'avait jamais consulté. La première fois de ma vie où j'ai accompagné un ministre pour un voyage de travail à l'étranger, ce fut quand Laurent Fabius, alors titulaire de l'industrie, a emmené quelques chefs d'entreprise en Allemagne... »

Propos recueillis par CLAUDE BLANDIN.
(Lire la suite page 28.)

Le retrait d'Afghanistan des premières unités soviétiques

La défaite en chantant

Le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan a débuté le dimanche 15 mai. En neuf mois, cent quinze mille soldats devaient quitter le pays, en vertu des accords signés à Genève. Le chef de l'Alliance des moudjahidines, M. Gulbuddin Hekmatyar, a qualifié ce dimanche de « jour de la défaite soviétique ».

KABOUL
de notre envoyé spécial

Hollywood n'aurait pas fait mieux : une superproduction en Technicolor, un décor grandiose de montagnes gris et ocre qui deviennent lentement dorées et qui se prolongent par une steppe rase à perte de vue, le ciel d'un bleu profond et lumineux, les petits drapeaux rouges de la « patrie du socialisme » qui s'agitent au vent... Au premier plan, quelques collines tourmentées d'où émerge un ruban de route bordé de soldats afghans qui en font presque trop dans le registre de l'amitié reconnaissante. Plus loin, on devine, comme dans un décor de carton-pâte, les gorges profondes où serpente la route qui mène à Jalalabad, première ville libérée, d'où ils viennent, où - c'est juré - ils ne reviendront plus et où, en 1842, lors de la première guerre anglo-afghane, seize mille hommes de l'armée des Indes s'étaient fait massacrer.

Plus d'un millier de soldats soviétiques, à bord de près de trois cents véhicules blindés, ont rejoint Kaboul en un peu plus de dix heures, sans encombre. Il était 16 heures quand les premiers chars déboulèrent de l'ultime virage. A leur bord, des soldats, bien sûr, mais aussi quelques grappes de journalistes, la plupart

basés à Moscou ; tout le monde agitait les mains et les soldats portaient des colliers de fleurs, ceux que leurs « frères » afghans, le long de la route, leur jetaient, avec une émotion à la mesure d'une si longue amitié...
LAURENT ZECCHINI.
(Lire la suite page 3.)

Le Monde
ÉCONOMIE

- Les matières premières peuvent-elles servir d'indicateur : La loi du marché ; Un rideau de fumée ; La résurgence des mythes.
- La chronique de Paul Fabra : Les cicatrices du franc lourd.

Pages 21 à 24

après
LES DAMES DU FAUBOURG
et
LE LIT D'ACAJOU

Jean Diwo
LE GÉNIE DE LA BASTILLE

par
Jean Diwo

denoël

Un vol. 554 p. 115 F

Proche-Orient

IRAN

Le second tour des élections a consacré, à Téhéran la victoire des radicaux

L'après de la lutte électorale, empli d'accusations et de récriminations mutuelles, a été dans le pays un profond malaise et de vives tensions. Celles-ci se sont manifestées dans la province d'Ispahan entre les deux tours des élections par une succession de manifestations allégoriques en sous-main par les représentants de la droite religieuse, mécontents des résultats du scrutin.

Le second tour des élections iraniennes, le vendredi 13 mai, a consacré la victoire, à Téhéran, de la liste des Religieux combattants de Téhéran parrainée par le fils de l'imam, Ahmed Khomeiny. Selon les premiers résultats diffusés par le radio de Téhéran, les radicaux de la « Coalition des opprimés et des déshérités » ont obtenu treize des seize sièges qui restaient à pourvoir dans la capitale iranienne, n'en laissant que trois aux religieux conservateurs.

Parmi les grands témoins de la droite traditionnelle, seul l'ancien ministre de l'intérieur Natcheg Nouri a été élu. Le représentant des bazaris, l'ancien ministre du Commerce Habib Asgarrasouidi et le vice-président du Majlis, Mohamed Yazdi, ont échoué. Le président du Parlement, M. Rafsanjani, qui avait été réélu triomphalement au cours du premier tour, sera donc flanqué dans la nouvelle législature de deux adjoints appartenant à la tendance radicale du sérail politico-religieux, ce qui réduira singulièrement sa marge de manœuvre aux dépens des amis d'Ahmed Khomeiny, qui paraissent être les grands vainqueurs de la consultation électorale.

Sa démission a provoqué de violentes manifestations de la part de ses partisans, qui semblent même avoir à un certain moment pris le contrôle de la ville. La répression menée lestement par les Gardiens de la révolution d'Ispahan aurait fait au moins trois tués et entraîné de nombreuses arrestations, dont celle de l'homme d'affaires Ahmad, l'imam récalcitrant.

Partisans et adversaires de la guerre à outrance

Ces arrestations n'ont pas découragé les fidèles de ce dernier, qui ont afflué vers Ispahan pour réclamer la libération de leur mentor détenu à la prison centrale, aux cris de « A bas Taheri ! », conspuant ainsi le représentant de l'imam Khomeiny à Ispahan. D'autres manifestations, celles-là d'ordre purement revendicatif, au nord d'Ispahan ont, à la suite du climat passionnel créé par les élections, pris une coloration d'hostilité franche au régime. Des inscriptions contre l'imam Khomeiny auraient même été tracées sur la chaussée à cette occasion.

L'armée syrienne a reçu l'ordre d'entrer dans la banlieue sud de Beyrouth

Beyrouth (AFP). — L'armée syrienne a reçu l'ordre d'entrer dans la banlieue sud de Beyrouth, passé sous le contrôle quasi exclusif des intégristes pro-iraniens du Hezbollah et de tirer sans sommation sur tout milicien armé, a annoncé, le dimanche 15 mai à Beyrouth, le général Ghazi Kanaan.

Le chef des services de renseignements de l'armée syrienne au Liban, qui n'a pas précisé quand débutera ce déploiement, a indiqué à la presse que « les ordres ont été donnés aux forces arabes syriennes d'entrer dans la banlieue sud, d'y imposer la sécurité et d'y empêcher la présence d'hommes armés pour mettre un terme au bain de sang, à l'oppression et à la peur ».

« Nous nous adressons à tous les miliciens dans la banlieue sud et leur demandons de déposer les armes immédiatement car nos forces tireront sans sommation sur toute présence armée dans la rue ou dans les immeubles », a averti le général Kanaan, qui n'a, à aucun moment, désigné par leur nom les deux milices chiites rivales.

Dans des réponses aux journalistes le général Kanaan a indiqué que « toutes les parties concernées ont été informées », sans vouloir préciser explicitement si le Hezbollah l'avait été. Il n'a pas non plus voulu dire quels effectifs avaient été mobilisés pour ce déploiement : « Ils sont suffisants », a-t-il dit.

Les renforts syriens, schématisés de différentes régions libanaises pour pénétrer dans la banlieue sud chite de Beyrouth, ont pris position, aux premières heures de la journée de lundi, aux principaux accès de cette agglomération.

et qui ne fait qu'aggraver une situation économique « catastrophique ». Dans leur missive, les deux ayatollahs proposent leurs services en vue de « négocier une paix honorable ». Ils se déclarent d'autre part prêts à se rendre à Djeddah pour mettre au point avec les dirigeants saoudiens « les conditions d'une participation des Iraniens au prochain pèlerinage de La Mecque », soulignant que l'absence de pèlerins iraniens constitue une « éventualité que l'on ne peut nullement envisager ».

L'imam Khomeiny aurait répondu à cette double requête par une fin de non-recevoir catégorique. Avec l'humour lapidaire et macabre qui caractérise certains de ses propos, il aurait répliqué : « Si l'un de vous agit ainsi, priez pour que Khomeiny meure ! ». Sur le problème de la guerre, l'imam Khomeiny demeure toujours intransigent et pense qu'il est plus dangereux d'arrêter la guerre au moment où les forces iraniennes subissent de graves revers que de continuer les combats, même si ceux-ci ne peuvent aboutir à une victoire militaire jugée de plus en plus improbable.

Cette thèse est également défendue par les radicaux qui viennent de remporter les élections législatives. Ceux-ci estiment que l'Iran ne peut gagner une guerre classique contre un ennemi surarmé et jouissant de l'appui inconditionnel des grandes puissances. Ils préconisent en conséquence le retour au mot d'ordre de la « guerre populaire » et de la « stratégie des vagues d'assaut humaines » qui, dans le passé, ont obtenu quelques succès militaires limités et qui, pensent-ils, finiront à la longue par épuiser l'Irak politiquement et économiquement.

Le récent remaniement au sein de la hiérarchie de l'armée, qui s'est traduit par le limogeage du chef d'état-major, le colonel Schirazi, un adversaire convaincu de la thèse des vagues humaines, s'inscrit dans le contexte de la « vietnamisation de la guerre ». Les Gardiens de la révolution n'ont pas été épargnés par cette remise en question de la stratégie militaire et tous ceux qui mettent en doute la possibilité de poursuivre la guerre ont été systématiquement écartés des postes de commandement.

JEAN GUEYRAS.

L'attaque irakienne contre le terminal de Larak Téhéran accuse les Etats-Unis de « complicité » et annonce des représailles

L'Iran a remis dimanche 15 mai une note de protestation au chargé d'affaires de l'ambassade de Suisse à Téhéran — qui représente les intérêts américains en Iran — dénonçant « l'acte » approuvé par les Etats-Unis à l'égard du bombardement samedi de quatre pétroliers près du terminal iranien de Larak et rattaché à Washington « responsable » de l'aggravation de la tension dans le Golfe.

Dans la matinée, la radio de Téhéran, citant une source de l'armée de l'air iranienne, avait accusé « la flotte américaine, présente dans le secteur », d'avoir « brouillé, pendant neuf minutes, le système de radar et de communication des avions militaires iraniens, au moment même où les appareils iraniens bombardaient le terminal de Larak ».

L'attaque irakienne a été opérée selon « un plan pré-établi entre Bagdad et Washington » a indiqué la radio. « Seize minutes après le raid, un avion américain s'est rendu sur les lieux et a photographié les dégâts causés par l'attaque irakienne », a souligné la radio. De son côté, un porte-parole du Bureau iranien d'informations sur la guerre a menacé les Etats-Unis de représailles, affirmant que « depuis son arrivée dans le Golfe, il y a un an, la flotte américaine a, à plusieurs reprises, aidé les forces irakiennes à attaquer des objectifs iraniens ».

Au cours d'une attaque surprise, l'aviation irakienne avait bombardé samedi le terminal de Larak, endommageant sérieusement le plus grand super tanker du monde, le Seawise-Giant, et trois autres pétroliers. Il s'agit de la plus spectaculaire opération lancée ces dernières semaines par l'aviation irakienne, à 1200 km de ses côtes et ayant nécessité selon les experts un ravitaillement en vol.

Bagdad a choisi de frapper les quatre pétroliers — le Seawise-Giant, 564 739 tonnes de port en lourd (battant pavillon libérien), le

Burmah-Endeavour (britannique), l'Argosy (chypriote) et le Barcelona (espagnol) — alors qu'ils étaient postés près de l'île de Larak, dans le détroit d'Ormouz, au large du port iranien de Bandar-Abbas. Ces navires servent de cibles aux Iraniens, qui les utilisent pour effectuer des opérations de transbordement de pétrole. Une flotte de petits pétroliers fait la navette entre le terminal de Kharg, cible habituelle des attaques irakiennes, et la petite île de Larak, jugée habituellement plus sûre. Bagdad avait déjà lancé une attaque similaire à la fin de l'année dernière contre le terminal de Larak, endommageant légèrement plusieurs bâtiments, dont le Seawise-Giant, mais dans un contexte très différent alors que la « queue des pétroliers » faisaient rage entre les deux belligérents.

Selon les observateurs, Bagdad semble cette fois animé par le désir de provoquer l'Iran à reprendre ses attaques en mer, alors qu'est désormais suspendue comme une épée de Damocès la possibilité d'une intervention de la marine de guerre américaine. La flotte iranienne a repris, quant à elle, depuis quinze jours sa surveillance du trafic dans le détroit d'Ormouz, mais elle ne s'est livrée à aucune activité belliqueuse. Une nouvelle attaque de l'Iran contre un navire marchand, à laquelle semble vouloir l'acculer l'Irak, pourrait, selon les experts maritimes du Golfe, avoir de très graves conséquences.

Dimanche, les assureurs londoniens Lloyd's indiquaient que seize corps avaient été retirés du Seawise-Giant. Vingt-six marins du Barcelona, touchés au cours de la même attaque, avaient été secourus samedi, mais une personne a été tuée et trois autres sont portées disparues. Les Lloyd's n'ont pu donner aucune précision concernant le bateau chypriote Argosy et le britannique Burmah-Endeavour. L'incendie à bord du Seawise-Giant a été éteint. — (AFP.)

ISRAËL

Travaux pratiques

JÉRUSALEM
de notre correspondant

C'est une petite histoire, mais elle vient conforter tous les récits et témoignages sur le traitement fréquemment réservé aux détenus palestiniens depuis le début du soulèvement dans les territoires occupés.

Le député israélien Yair Tzaban (MAPAM, gauche socialiste) a rapporté dimanche 15 mai que des lycéens avaient participé à une séance de passage à tabac dans la base militaire d'Of, près de Ramallah. Les jeunes gens étaient, début février, en période de préparation militaire avant d'être incorporés à Ofar.

Des soldats, dont un sergent, leur ont proposé de venir raser des Palestiniens dans le centre de détention attaché à la base. Au moins deux des lycéens concernés auraient accepté et seraient passés aux actes. Selon une autre version, il aurait été « seulement » proposé aux lycéens d'« assister » à ce passage à tabac de Palestiniens.

Interrogé par M. Tzaban, un porte-parole de l'armée a annoncé qu'un sergent avait été traduit en cour martiale pour avoir conduit les lycéens dans le centre de détention. L'enquête en cours confirmerait le récit du député sans toutefois clairement établir si des coups ont bel et bien été portés par les jeunes gens... — (AFP.)

Un Palestinien tué par balles dans la bande de Gaza

Jérusalem (AFP, Reuter). — Un Palestinien de dix-sept ans a été tué lundi matin 16 mai par des tirs de soldats israéliens dans le camp de réfugiés de Jabaliya, dans la bande de Gaza occupée, a-t-on indiqué de sources palestiniennes.

Filad Al Abasi a été mortellement blessé à la poitrine au cours d'affrontements qui ont éclaté lors d'une marche organisée par les Palestiniens vers un cimetière local, a-t-on précisé de mêmes sources.

Le communiqué numéro 16 de la « Direction unifiée du soulèvement populaire dans les territoires occupés » avait appelé la population à faire du lundi 16 mai une journée de « deuil national à la mémoire des martyrs ». Ce décès porte à cent quatre vingt-trois le nombre de Palestiniens tués par balles depuis le déclenchement des émeutes le 8 décembre, selon un décompte palestinien.

Dimanche, les Palestiniens avaient marqué par une grève générale l'anniversaire de la création de l'Etat d'Israël, en 1948, et celui de la prise de Jérusalem-Est, en 1967, le président du Conseil, M. Itzhak Shamir, promettant de son côté que la ville resterait toujours israélienne.

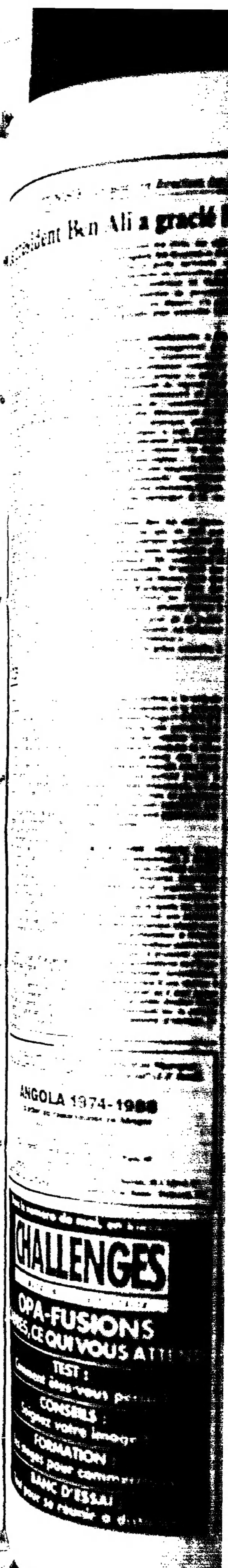
Des policiers en nombre record — trois mille trois cents — ont patrouillé dans la vieille ville où Shamir participait à une cérémonie célébrant l'annexion du secteur musulman, à l'issue de la guerre de six jours.

(Publicité)

L'insertion publicitaire LANCIA, parue dans le Monde daté du 10 mai, comportait une erreur importante :

Le vainqueur du tour de Corse est la Ford Sierra Cosworth avec l'équipage Auriol et Ocelli en groupe A et non pas la Lancia Delta intégrale comme il a été mentionné.

LE MONDE PUBLICITÉ



دکتر احمد الاصل

Afrique

TUNISIE : un geste en direction des islamistes

Le président Ben Ali a gracié M. Ghannouchi

TUNIS
de notre correspondant

Le président Ben Ali a gracié, samedi 14 mai, l'ex-président du Mouvement de la tendance islamique (MTI), Rached Ghannouchi, qui la Cour de sûreté de l'Etat avait condamné le 27 septembre dernier aux travaux forcés à perpétuité. Le chef du principal mouvement d'inspiration religieuse est sorti de prison dimanche à l'aube pour gagner son domicile. Sa femme, Mme Fatima Ghannouchi, a déclaré qu'il était assigné à résidence : « pour une certaine période, je crois », a-t-elle dit.

La grâce présidentielle est intervenue symboliquement à l'avant-veille de l'Aïd el Fitr, qui marque la fin de mois de jeûne du ramadan. Deux cent cinquante personnes, dont on ne sait pas s'il s'agit de prisonniers politiques ou de prisonniers de droit commun, ont, par ailleurs, bénéficié d'une libération conditionnelle et 1 154 autres ont été réhabilités dans leurs droits. Selon les familles d'autres militants du MTI, M. Ghannouchi serait le seul de cette formation à avoir bénéficié de la grâce cette fois-ci. 608 militants avaient été libérés en décembre.

Ce qui est certain, c'est que tous les responsables de ce mouvement déjà condamnés par la Cour de sûreté de l'Etat mais par ailleurs impliqués dans la formation d'un « réseau de malfaiteurs », selon la terminologie officielle, n'ont pas été graciés. La découverte de ce réseau

— qui comprend des civils, des militaires, des agents des douanes et des membres de la garde nationale — avait été annoncée en novembre par le ministre de l'intérieur, M. Habib Ammar. Le nombre de personnes impliquées (73 au départ) n'a pas cessé de grandir pour atteindre 150 à 180.

La décision présidentielle a été accueillie avec soulagement par l'opposition. « Les islamistes cessent enfin de se présenter comme les martyrs absolus, comme les seuls à qui le changement de régime n'ait pas profité », a commenté en privé un responsable de l'opposition. Le Mouvement des démocrates socialistes (MDS), principal parti de l'opposition laïque, a jugé, pour sa part, que la décision présidentielle « contribuera à réparer les injustices de l'ancien régime ». Les dirigeants du MDS ont toujours estimé que M. Ghannouchi représentait l'aile modérée des islamistes, dignes, selon eux, de participer à la vie démocratique.

Le président Ben Ali doit partager cet avis, lui qui, en tant que ministre de l'intérieur, avait pesé de tout son poids pour empêcher que M. Ghannouchi fût condamné à mort, en septembre. N'avait-il pas en outre confié, en février, dans une interview au *Washington Post*, que sa politique envers les islamistes consistait dans un premier temps à « séparer la religion de la politique » puis à « séparer les religieux modérés des extrémistes ».

M. Ghannouchi ne signifie pas que les modérés islamistes auront droit de constituer une formation politique. La loi sur les partis, adoptée le 26 avril par la Chambre des députés, est très claire sur ce point : aucun parti ne pourra être fondé sur la religion, la race, etc. On peut craindre toutefois que cette grâce ne soit interprétée par les islamistes comme une nouvelle victoire — après les libérations de décembre — qu'ils ne manqueraient pas de faire valoir dans leur action militante. — (Inserim.)

Prochaine visite de M. Ben Ali en Libye. — Le président Ben Ali se rendra en fin de semaine en visite officielle en Libye à l'invitation du colonel Kadhafi, a-t-on appris dimanche 15 mai de source digne de foi. Ce sera le troisième déplacement du chef de l'Etat à l'étranger depuis son accession au pouvoir le 7 novembre dernier. Cette visite interviendra après celle effectuée au début de l'année par le colonel Kadhafi en Tunisie et pourrait relancer la coopération entre les deux pays. Tunis et Tripoli avaient rétabli, fin 1987, leurs relations diplomatiques. — (Reuters.)

SOUDAN

Deux attentats à Khartoum contre des établissements fréquentés par des Occidentaux font au moins sept morts

Khartoum (Reuters, AFP). — Des hommes armés non identifiés ont tué au moins sept personnes, pour la plupart des Européens, dont deux enfants, au cours de deux attentats simultanés contre un hôtel et un club de Khartoum fréquentés par des Occidentaux.

Le premier attentat s'est produit dimanche 15 mai vers 20 heures (18 heures GMT) à l'hôtel Acropole, point de chute favori des membres d'organisations humanitaires dans la capitale soudanaise. A la même heure, deux hommes armés de mitraillettes et de grenades à main pénétraient dans le Sudan Club, réservé exclusivement aux Britanniques et citoyens de pays membres du Commonwealth, et fréquenté par des diplomates, des membres d'organisations humanitaires et de nombreux fonctionnaires internationaux engagés dans le développement économique du Soudan.

C'est à l'hôtel qu'il y a eu le plus de victimes, a indiqué la police. L'établissement vétuste, tenu par une famille soudanaise d'origine grecque, a subi d'importants dégâts. Un homme armé a été arrêté près de l'immeuble peu après l'attentat, alors qu'il tentait de se débarrasser d'un pistolet-mitrailleur, a précisé la police.

Ces deux attentats ont été perpétrés quatre mois après l'assassinat d'un dissident irakien pro-iranien, Mahdi Al-Hakim, dans le vestibule de l'hôtel Hilton de Khartoum. Ils ont eu lieu environ une demi-heure avant l'annonce de la formation d'un nouveau gouvernement d'unité nationale, dirigé par le premier ministre Sadek El-Mahdi, au palais présidentiel, à quelques centaines de mètres du club et de l'hôtel Acropole.

Samedi, le premier ministre avait précisé que le nouveau cabinet com-

portait vingt-sept ministres, dont dix reviennent au parti Al-Oumma, qu'il dirige, six au Parti démocratique unioniste (PDU), son allié dans la coalition sortante, cinq au Front national islamique (FNI, intégriste), qui participe pour la première fois au gouvernement, cinq aux petits partis socialistes favorables au premier ministre, et un seul au Parti national soudanais, qui représente la population des montagnes de Noubas, dans le sud du Kordofan (au sud de Khartoum).

[La formation du nouveau gouvernement, dont la composition doit être approuvée par le conseil de souveraineté, qui fait fonctions de présidence collégiale, constitue un tournant dans la politique de M. Sadek El-Mahdi et de son parti Oumma, qui avaient respecté les élections d'avril 1986 sur la base de leur opposition catégorique aux Frères musulmans du Front national islamique qui avaient soutenu le régime de l'ancien président Noury.]

EN BREF

● **AFRIQUE DU SUD** : dix morts dans une mine d'or. — Dix mineurs ont trouvé la mort et deux autres ont été blessés lors d'un accident survenu samedi 14 mai dans la mine d'or d'Harmony, dans la province libre d'Orange, a annoncé un porte-parole de Rand Mines. Les victimes sont tombées dans un puits après que la porte d'un ascenseur les transportant se fut brisée. (AFP.)

● **Conversations algéro-marocaines**. — Le président Chadli Bendjedid a reçu le dimanche 15 mai deux ambassadeurs marocains qui lui ont transmis un message du roi Hassan II, a-t-on annoncé de source officielle. Ces hôtes étaient MM. Ahmed Rochas Gueldi, conseiller du roi Hassan II, et Drita Bazi, ministre de l'intérieur. MM. Mohammed Charif Messaadia, « numéro deux » du FLN, Ahmed Taleb Ibrahim, ministre des affaires étrangères, et Hedi Khediri, ministre de l'intérieur, ont assisté à la rencontre. — (AFP.)

● **ETHIOPIE** : Etat d'urgence en Erythrie et au Tigré. — Le président Mengistu a décrété, dimanche 15 mai, l'état d'urgence dans les deux provinces d'Erythrie et du Tigré déchirées par la guerre civile. Un autre décret a également déclaré deux bandes de dix kilomètres de

large « zones interdites », le long de la frontière soudanaise et le long de la côte de la mer Rouge (1 000 km) à l'exception de la ville portuaire de Messawa, que les rebelles avaient bombardée sans l'atteindre le mois dernier. Les habitants des zones interdites seront évacués avec leurs biens dans les quinze jours, a annoncé la radio éthiopienne, qui ne précise pas le nombre de personnes concernées. On sait cependant que les deux régions sont assez peu peuplées. — (Reuters.)

● **TANZANIE** : violente manifestation de musulmans à Zanzibar. — La police de Zanzibar a arrêté environ cent cinquante personnes soupçonnées d'avoir organisé, vendredi 13 mai, une violente manifestation, au cours de laquelle les forces de l'ordre avaient tué une personne et en avaient grièvement blessé onze autres. La manifestation à laquelle avaient participé quelque quatre mille musulmans visait à protester contre les propos de la présidente de l'Organisation des femmes tanzaniennes, qui avait estimé lors d'une réunion à Dodoma (Tanzanie) qu'il était temps de changer certaines clauses de la Charta (loi islamique) sur la polygamie et les questions d'héritage. — (Reuters.)

(Publicité)
L'échec socialiste en Afghanistan, en Angola et au Nicaragua constitue un tournant idéologique et politique décisif (J.-F. Revel).

ANGOLA 1974-1988

Un échec du communisme en Afrique

Préf. de Jean-François Revel.

1 vol. de 110 pages, 30 frs.

«Est & Ouest», 15 av. Raymond-Poincaré, Paris 16^e.

Aussi en vente à Paris :

• Lib. l'Hémisphère, 16 r. des Ecoles, 5^e. • Lib. des Libertés, 16 r. Littré, 6^e.
• Lib. Tolbiac, 163 r. de Tolbiac, 13^e. • Lib. Xénia, 28 av. Raymond-Poincaré, 16^e.

Dans le numéro de mai, en kiosque :

CHALLENGES

LE MAGAZINE DE LA RÉUSSITE

OPA-FUSIONS CADRES, CE QUI VOUS ATTEND

TEST :

Comment êtes-vous perçu ?

CONSEILS :

Soignez votre image !

FORMATION :

Les stages pour commerciaux

BANC D'ESSAI :

Tout pour se réunir à distance

UN INTELLECTUEL EN POLITIQUE

Elisabeth
BADINTER
Robert
BADINTER

CONDORCET



Un intellectuel en politique

Fayard

140F - 660 pages

également paru chez Fayard

Correspondance inédite
de Condorcet et Madame Suard.

FAYARD

YUGOSLAVIE
Le gouvernement de M. Milobkovic
est reconduit dans ses fonctions

Le gouvernement de M. Milobkovic est reconduit dans ses fonctions. Le président de la République, Stjepan Međimac, a annoncé mardi 17 mai que le cabinet de M. Milobkovic, qui a dirigé le pays pendant plus de deux ans, sera reconduit dans ses fonctions. M. Milobkovic a été nommé à la tête du gouvernement en septembre 1985. Il a dirigé le pays pendant plus de deux ans. Le président de la République, Stjepan Međimac, a annoncé mardi 17 mai que le cabinet de M. Milobkovic, qui a dirigé le pays pendant plus de deux ans, sera reconduit dans ses fonctions. M. Milobkovic a été nommé à la tête du gouvernement en septembre 1985. Il a dirigé le pays pendant plus de deux ans.

A TRAVERS LE MONDE

Grande du Nord

Mexique

Indonésie

Indonésie

Indonésie

Indonésie

Indonésie

Indonésie

Indonésie

Indonésie

Indonésie

Indonésie

Indonésie

Indonésie

Indonésie

Indonésie

Indonésie

Indonésie

Indonésie

Indonésie

Indonésie

Indonésie

Indonésie

Indonésie

Indonésie



Roméo et Juliette.

la bière qui fait aimer la bière.

Ayez soif de modération

© PIRELLA GÖTTSCHE LOWE

صكنا من الأصل

Politique

L'avenir de la Nouvelle-Calédonie

Une mission œcuménique chargée de « rétablir le dialogue »

Le premier ministre, M. Michel Rocard, qui s'était entretenu du dossier calédonien avec le président de la République, M. François Mitterrand, et avec le ministre des DOM-TOM, M. Olivier Stirn, le samedi matin 14 mai à l'Élysée, a annoncé, dimanche 15, l'envoi en Nouvelle-Calédonie d'une mission chargée « d'apprécier la situation » et de « rétablir le dialogue » entre les communautés.

Sa durée sera d'un mois. A la fin de ce délai, cette mission « entretiendra le premier ministre de ses constatations et de ses analyses » et M. Blanc « rédigera un rapport présentant des propositions pour l'avenir » du territoire.

Le secrétaire général du Front national, M. Guy George, a affirmé qu'il s'agissait d'une « délégation socialiste », en soulignant qu'il n'avait « aucune confiance envers ce qui est envoyé par les Rouges ».

La localité de Pouébo reste isolée du territoire par des barrages et des tranchées creusées dans la chaussée par les indépendantistes.

Visite à la « commune libre de Pouébo »

La « commune libre de Pouébo » se parcourt à pied de tranchée en tranchée. Entre les deux premières, le comité de lutte joue à la pétanque.

Elle espère surtout que la population va se fatiguer d'avoir à demander l'autorisation de la commission de sécurité du comité de lutte pour aller chez le dentiste à Ouego.

La Jeep de la municipalité (de tendance Païka, Parti de libération kanak) assure la jonction avec la deuxième tranchée.

Pêcheurs de trêve

Si la Nouvelle-Calédonie ne vit pas un cauchemar quotidien, la décision prise par le gouvernement d'envoyer sur place une mission de conciliation formée de trois hauts fonctionnaires, d'un prêtre, d'un pasteur et d'un franc-maçon prêterait peut-être à sourire.

Par la même occasion, M. Rocard manifeste aussi sa volonté d'ouverture au niveau national.

Sarcastique, l'on pourrait ajouter que le président de la République et son premier ministre s'efforcent surtout de calmer le jeu en évitant toute provocation à l'égard de la majorité conservatrice locale, qui a peur de leurs options pro-indépendantistes, dans le seul but de connaître une campagne électorale tranquille.

Sardonique, l'on serait même tenté de préjuger que cette mission n'aura qu'un rôle illusoire dès lors que le gouvernement ne sera pas libéré, ensuite, par ses conclusions...

Le sourire n'est pas de mise. Il faut au contraire souhaiter bon vent à ces six pêcheurs de trêve. En espérant que, à défaut de parvenir à trouver une solution miraculeuse, ils parviennent à décrier les uns et à apaiser les autres pour contribuer à la restauration de la paix civile.

L'initiative du gouvernement ne manque pas d'habileté. Les trois hauts fonctionnaires pressentis connaissent le territoire directement ou indirectement, et ils appartiennent à des sensibilités politiques assez différentes pour qu'on ne les soupçonne pas d'esprit militant.

M. Christian Blanc, qui coordonne les travaux de cette mission de conciliation sans en être le chef, n'a certes jamais caché son drapage socialiste. Il a été, de 1984 à 1985, la principale collaborateur de M. Edgard Pisani, alors délégué du gouvernement à Nouméa.

M. Périn, conseiller d'Etat, est un homme polyvalent. Magistrat de formation, il a été directeur de la gendarmerie et de la justice militaire. Sa présence aura valeur de garantie pour l'armée et les forces de l'ordre. Son itinéraire politique personnel l'a en outre conduit vers les gaullistes, puisqu'il a été en 1976-1977 directeur du cabinet de M. Olivier Guichard au ministère de la justice.

M. Steinmetz, lui, a été directeur du cabinet du haut-commissaire en Nouvelle-Calédonie sous Georges Pompidou et Valéry Giscard d'Estaing, de 1972 à 1975, et il était chargé de mission pour l'outre-mer au cabinet de M. Raymond Barre lorsque celui-ci était premier ministre.

Le Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR), que dirige M. Jacques Lafleur,

A Canala

Un « maquis » à l'envers...

Cette « arrière-garde » se considère en état d'alerte permanente depuis le jour où des gendarmes d'élite des éléments légers d'intervention (ELI) ont juché d'un hélicoptère arrivés en trombe. L'échange de coups de feu, a été nourri. Bien : quatre blessés du côté des forces de l'ordre, un du côté des militants du FLNKS.

En « phase de conscientisation »

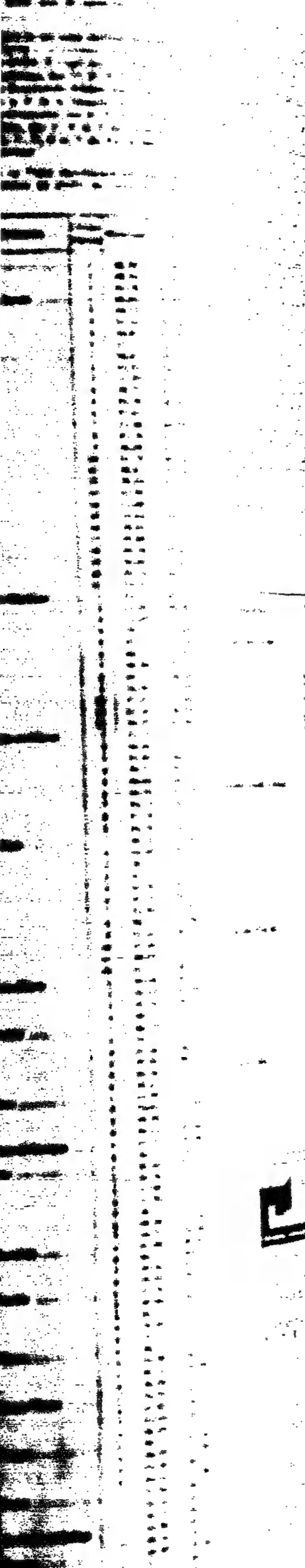
Le comité de lutte de Pouébo en est à la « phase de conscientisation » plus qu'à la phase de « perturbation », explique Khat Elyse, qui a passé les années 1970 et 1971 à la prison du camp Est.

L'Eglise réformée de France exprime son soutien au peuple canaque

Le pasteur Jacques Stewart, président de la Fédération protestante de France, a quitté Paris le dimanche 15 mai pour Nouméa.

Collection « Mordus en devenir » dirigée par Edmond Jouvé LA FRANCHONIE S'ÉVEILLE MICHEL GULLOU ARNAUD LITTARDI 15,5 x 24 cm - 264 p. - 120 F Berger-Levrault 6, rue Auguste-Comte - 75008 PARIS

L'a emporté métropolitaines



Société

ÉDUCATION

En portant M. Alain Cérisola à la présidence de l'UNAPEL

Les parents d'élèves de l'école privée choisissent la modération

BLOIS de notre envoyé spécial

M. Alain Cérisola a été élu pour trois ans président de l'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL), samedi 14 mai, à Blois, au cours de la «délégation nationale» de ce mouvement qui, avec deux cent vingt mille familles revendiquées, occupe une place de quasi-monopole dans l'enseignement catholique.

Présenté par la direction sortante, M. Cérisola était, depuis 1984, président des APEL de l'académie de Lyon et avait accédé en 1986 à la vice-présidence de l'Union nationale. Pour la première fois dans l'histoire de l'UNAPEL, deux candidats étaient en lice (le Monde du 6 mai).

modéré et du fort sentiment légitimiste des parents.

Comment apparaît unis et souariants sur la photo de famille quand la dispute est de notoriété publique ? L'UNAPEL n'a pas eu beaucoup de peine à donner le change puisque l'essentiel de sa «délégation nationale» de Blois s'est déroulé à huis clos. La presse était conviée à prendre l'air pendant que les parents de l'enseignement catholique, pourtant peu portés aux éclats de voix, comparaient les qualités respectives des deux candidats soumis à leurs suffrages.

La compétition entre les deux hommes s'achevait officiellement dans les congratulations. Et les exhortations de Mgr Bernard Panafieu à ne pas révéler «des particularités idéologiques ou stratégiques qui créent d'irréductibles fissures» au sein du mouvement s'élevaient.

L'UNAPEL, assoupie, venait d'encaisser sa première grave secousse depuis la mobilisation générale des années 1983-1984 contre le projet Savary. A cette époque déjà, le président, M. Pierre Daniel, avait été vivement malmené par les ultras du mouvement, proches du RPR, voire du Front national, qui lui reprochaient d'être trop conciliant à l'égard d'un gouvernement de gauche «liberticide».

Des cours de culture religieuse

Cette fois, il semble que la réélection de M. Mitterrand a déchaîné les mêmes réflexes. Le candidat à la présidence de l'UNAPEL, sous couvert d'une contestation du manque de démocratie interne, a tenté de réveiller les vieilles peurs et de persuader que en tant qu'ennemi parisien et intrus, il serait plus lourd face au nouveau gouvernement.

De son côté, le président sortant, M. Vaujour, rappelait le projet de l'UNAPEL d'instaurer «des cours

de culture religieuse» obligatoires, interdisciplinaires et ouverts à toutes les religions, distincts de la catéchèse en soulignant «l'importance de la culture» dont souffre l'enseignement en général, public compris.

Nuances de sensibilité donc, mais aussi de stratégie face à la gauche qui, si elle bénéficie de la préemption d'innocence depuis les déclarations apaisantes de M. Mitterrand, reste au fond suspecte, surtout depuis la nomination au gouvernement de MM. Poperen et Laignel «laïcards» s'il en est. Même si M. Toussaint n'a finalement réuni qu'un petit tiers des suffrages (les trois académies d'Ile-de-France, et particulièrement celles de Grenoble, Nantes et Aix-Marseille ont voté pour lui), son message de confiance et de fermeté a été entendu.

De son côté, le président sortant, M. Vaujour, rappelait le projet de l'UNAPEL d'instaurer «des cours

de culture religieuse» obligatoires, interdisciplinaires et ouverts à toutes les religions, distincts de la catéchèse en soulignant «l'importance de la culture» dont souffre l'enseignement en général, public compris. Certes, le débat entre partisans du repli sur l'identité catholique des établissements et militants d'une large ouverture n'a pas été tranché, mais l'on retiendra l'insistance nouvelle de Mgr Panafieu à situer l'école privée sous contrat dans un service public «ouvert à tous, sans distinction de race ou de religion» et le rappel du «danger de l'Élitisme» par le Père Max Cloupet, secrétaire général de l'enseignement catholique.

Dans l'immédiat, le premier test de la bonne volonté du gouvernement sera, pour l'UNAPEL, la poursuite ou non de la revalorisation du «forfait d'externat» (subvention versée par l'Etat aux établissements privés sous contrat d'association pour financer leurs frais de fonctionnement) engagée par M. Monory. Une augmentation de 250 millions de francs a été inscrite au budget 1988 et un supplément équivalent est prévu pour les deux années suivantes. Le dossier devrait être rapidement soumis au nouveau ministre de l'Éducation nationale par une UNAPEL qui, au moindre obstacle, pourrait tirer argument de la vigueur de ses ultras.

PHILIPPE BERNARD.

Incidents dans deux établissements scolaires à Antibes et Cagnes-sur-Mer

Des incidents se sont produits, vendredi 13 mai, dans une école d'Antibes et dans un lycée de Cagnes-sur-Mer (Alpes-Maritimes). A Antibes, les élèves du lycée Audoubert qui avaient organisé un monôme, malgré l'interdiction du proviseur, ont créé la panique pendant une heure à l'école primaire Notre-Dame-de-la-Tramontane dirigée par des religieuses. Les enseignants de cette école aidés par leurs élèves ont tenté de s'opposer sans succès à l'invasion de trois cents jeunes gens, dont certains, le visage masqué, étaient armés de marteaux et de chaînes de vélo. Au cours de la bousculade, une enseignante a été giflée et une autre a été victime d'un vol. D'importantes dégradations ont été commises (portes fracturées, murs souillés par des projections de jusse d'œuf, de colle et de farine).

Au lycée Auguste-Renoir de Cagnes-sur-Mer, deux jeunes gens casqués ont fait irruption dans une classe et ont déversé sur un professeur d'histoire-géographie un seau contenant de la peinture et des excréments. La nuit précédente, des murs et des bureaux de l'établissement avaient été recouverts de croix gammées et d'inscriptions à la peinture noire en l'honneur de Jean-Marie Le Pen et contre des enseignants.

Des enquêtes ont été ouvertes dans les deux villes pour identifier les auteurs de ces incidents.

Le message spatial des éclaireurs

Le Sénat a accueilli, les 14 et 15 mai, une assemblée inhabituelle : deux cent cinquante délégués des Éclaireurs et éclaireuses de France (EEDF), âgés de six à dix-huit ans, ont siégé dans ce «symbole de la vie démocratique», selon leur délégué général, M. François Daubin, pour y préparer leur commémoration du bicentenaire de la Révolution française.

Remarquablement attendus, ils ont écouté les représentants d'une douzaine d'associations — dont la Ligue des droits de l'homme, Médecins du monde, SOS-Racisme ou Solidarité laïque — leur parler des valeurs essentielles à leur mouvement : fraternité, tolérance, esprit critique et solidarité. Puis ils ont débordé des propositions, fortement inspirées de ces messages, concernant les droits de l'enfant. «Lutins» ou «louveaux» sont gravement menacés à la tribune pour appeler à la «fin de la faim», au respect de la nature, «notre oxygène», ou à la condamnation du racisme.

man ou Yves Dutail, qui l'adoptera sous forme de chanson, devrait sortir le même jour.

Ces initiatives sont destinées à mieux faire connaître les Éclaireurs, ce mouvement de scoutisme mixte et laïque créé en 1911, qui compte aujourd'hui trente mille adhérents. «Après une perte de vitesse de 1965 à 1983, nous connaissons un certain renouveau. Ce phénomène est sans doute dû à la montée des inquiétudes et des tensions au sein de notre société. Les enfants trouvent dans leur groupe d'éclaireurs un cadre de famille. Ceux qui ne réussissent pas bien à l'école ont ici l'occasion de se valoriser», explique Yves Le Polé, ancien instituteur devenu responsable de la communication des EEDF. Il souhaite que les Éclaireurs gagnent mille cinq cents adhérents par an et deviennent «l'un des premiers mouvements péri-éducatifs français».

Pour réaliser cette ambition, les Éclaireurs soignent leur communication. Ils ont créé deux postes à cette intention, fait appel à une agence de relations publiques et cherché des commanditaires. EDF, la SNCF ou les Transports Varnay devraient parcourir un grand «jeu des aventuriers de l'espace» qui sera présenté par des personnalités de renom telles que l'astrophysicien Hubert Reeves, le biologiste Albert Jacquart ou le ministre Hubert Curien.

R. R.

La PEEP prône l'ouverture

La Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP) prône l'ouverture. A l'occasion de son soixante-neuvième congrès national réuni à Toulouse du 12 au 14 mai, ses responsables ont souhaité bâtir «l'école de l'an 2002» dans un esprit de consensus. M. Jacques Hui, président de la PEEP, a notamment lancé un appel en direction de la Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques (FCPE), principale organisation concurrente de la PEEP. «Sans vouloir effacer les divergences qui nous séparent, a-t-il déclaré, nous leur proposons de nous rencontrer et de faire, au niveau national, l'inventaire de nos convergences». M. Hui a aussi souhaité développer les contacts avec «les parents d'élèves de l'enseignement libre», en ajoutant : «Nous avons le même respect de la liberté de l'enseignement dans notre pays».

M. Hui a d'autre part estimé que l'école doit, dès aujourd'hui, familiariser les élèves avec les nouvelles technologies, les préparer à la vie civique, encourager la solidarité et la convivialité et «armer les jeunes pour la lutte contre les fléaux sociaux» qui sont notamment la drogue et le SIDA.

R. R.

ENVIRONNEMENT

Un «Exodus» de la pollution

Immobilisés depuis trois semaines à quelques encablures du port de Carrara, en Italie, le Zénobie, cargo-poubelle chargé de seize mille fûts de déchets chimiques, est surveillé jour et nuit par la police maritime. Personne n'a le droit de monter à bord, et les autorités interdisent de mettre à quai la cargaison. Intoxiqués par les émanations des bidons que l'on croit remplis de cyanures, de solvants et peut être de dioxine, les quatorze membres de l'équipage souffrent de maladies de peau et de troubles intestinaux. L'un d'eux a dû être hospitalisé d'urgence le samedi 14 mai.

Il y a près d'un an que la cargaison maudite juse les «Exodus» de la pollution à travers les mers du globe. Partie discrètement de Carrara, elle a été refusée successivement à Djibouti, au Venezuela, en Sardaigne, en Syrie et en Grèce. La voûte de retour à son port d'origine, en Toscane. Mais qu'en faire alors que sur les quais de Carrara des manifestants en cortège viennent demander que la «bombe chimique» constituée par le Zénobie s'éloigne de chez eux ?

Qui Vous Offre 3900 Relations d'Affaires Aux Etats-Unis?



Delta Bien Sûr. Avec Une Fréquence De Vols Inégalee.

Quand il s'agit d'aller aux Etats-Unis, les bonnes affaires commencent avec Delta. 240 destinations, plus de 3900 vols quotidiens: Delta et le réseau Delta Connection® vous offrent une fréquence de vols inégalee. Vous bénéficiez ainsi de correspondances plus rapides et pouvez mieux organiser votre emploi du temps.

Delta: Une Qualité De Service Inégalee.

Dès votre premier vol avec nous, vous comprendrez pourquoi Delta est la compagnie aérienne préférée des Américains. La compétence et le professionnalisme de nos 50000 employés nous ont valu, année après année, des indices de satisfaction passagers inégalés par aucune autre grande compagnie aérienne.

Laissez-Nous Faire Votre Conquête.

En affaires, le succès dépend de la qualité de vos relations. Assurez-les avec Delta. Pour votre prochain voyage aux Etats-Unis, choisissez les meilleurs horaires et le meilleur service: choisissez Delta. Renseignez-vous auprès de votre agent de voyage. Ou appelez Delta Air Lines (1) 43354080. Bureau de vente: Delta Air Lines, 24, boulevard des Capucines, 75009 Paris.



Communication

Le non-respect des cahiers des charges devant le Conseil d'Etat Les chaînes privées au pied du mur

Vilipendée par le chef de l'Etat, la CNCL sait depuis le soir du 8 mai que ses jours sont comptés. Et, comme hier la Haute Autorité française, elle n'est plus dans des conditions optimales pour agir, ironise-t-on, des milieux professionnels jusqu'à l'Élysée. Pourtant, les chaînes auraient tort de se résigner. La 5 et M 6 restent toujours l'objet d'un recours devant le Conseil d'Etat pour non-respect de leur cahier des charges. Et TF 1 doit encore, le 1^{er} juin prochain, rendre compte aux « sages » de l'état de ses engagements. Un rendez-vous qui ne sera pas que de pure forme.

Car, s'il reste un dossier sur lequel la Commission nationale peut encore peser, une victoire qu'elle peut encore emporter, c'est bien celle-là : imposer aux chaînes le respect de leurs obligations. Sur ce terrain, la CNCL, par ailleurs si décriée, n'a pratiquement que des alliés. Au gouvernement d'abord avec M^{me} Catherine Tasca, nouveau ministre délégué de la communication, qui déclarait, le vendredi 13 mai, soutenir ce combat « de tout son cœur ». C'est, ajoutait-elle, « une préoccupation majeure que je compte bien rappeler à l'ensemble des télévisions ». M^{me} Tasca connaît toutes les chausse-trappes de cette longue lutte. N'a-t-elle pas, dix-huit mois durant, siégé à la Commission nationale en tant que membre nommé par le président de la République ?

La détermination des auteurs, producteurs et artistes, est exactement la même. Si certains ont estimé encore « insuffisante » l'action de la CNCL contre la 5 et M 6, tous l'ont jugé « positive et alliant dans le bon sens ». La SACD, la Société des auteurs et compositeurs dramatiques, est même allée jusqu'à s'associer à la requête de la Commission, et a transmis, le vendredi 13 mai, un mémoire en ce sens au président de la section du contentieux du Conseil d'Etat. Une démarche que le Syndicat indépendant des artistes-interprètes est sur le point d'imiter.

C'est que, comme l'écrit la CNCL sa lettre de saisine, « les

objectifs assignés aux chaînes (...) ne peuvent être compris comme un idéal lointain ou la simple traduction d'une ambition culturelle sans portée pratique ». Il en va au contraire, rappelle la Commission, « de l'identité et de l'originalité des télévisions privées en Europe, de la stimulation de la production française et communautaire d'images, de la capacité des groupes audiovisuels français à jouer un rôle sur le marché international, de l'activité des créateurs, de l'emploi des acteurs, des interprètes, des musiciens et des techniciens ».

Or, pour leur première année d'exercice, les deux nouvelles chaînes sont loin d'avoir respecté, dans leur programmation le quota exigé de 50 % minimum d'œuvres d'expression originale française (la fiction audiovisuelle, principalement). Il s'en est fait même de beaucoup. En pourcentage, les deux sociétés n'ont tenu que la moitié de leurs engagements (24,5 % exactement). En durée, le déficit s'élève à 1 382 heures pour la 5 et 938 pour M 6. Deux retards si importants que la CNCL estime « irréaliste » d'en exiger le rattrapage au cours des prochains mois, ni même des prochaines années. Aussi la Commission nationale suggère-t-elle au président de la section du contentieux au Conseil d'Etat d'agir en deux temps : sanctionner le passé, et prévenir tout nouveau dérapage dès 1988.

« Injuste, illégal »

Sanctionner le passé ? Cela veut dire infliger des amendes qu'après des savants et compliqués calculs, la CNCL estime au minimum à 9 millions de francs pour la 5 et à 5 millions pour M 6. Des sommes que les « sages » souhaitent voir verser au compte de soutien à la production audiovisuelle. Prévenir tout nouveau dérapage dès 1988 ? Cela signifierait, d'abord, que les chaînes attrapent par un système de pénalités successives, les retards accumulés pendant les trois premiers mois de l'année. Et pour être sûre que les télévisions ne se déroberont pas, la CNCL demande que celles-ci versent immédiatement à ce même compte de soutien, des sommes (37 millions de francs pour la 5 et

20 millions pour M 6) qui ne leur seraient remboursées, par fractions mensuelles, qu'au fur et à mesure de la satisfaction de leurs nouvelles obligations. Qu'elles ne les remplissent pas et les montants correspondants resteraient définitivement acquis au compte.

« Injuste ! Illégal ! » Les responsables des chaînes n'ont, en privé, pas de mots assez durs pour qualifier la position de la CNCL. Et développent, pour leur défense, deux séries d'arguments. Juridiques d'abord, auprès du Conseil d'Etat. Dans leurs réponses aux accusations de la Commission nationale, elles s'interrogent sur l'étendue des pouvoirs du président de la section du contentieux, et contestent jusqu'à la légalité du décret fixant les quotas d'œuvre d'expression originale française.

« Les engagements que nous avons contractés devant la CNCL, explique sur le socle de l'anonymat, ce responsable d'une société de programmes, reposent sur la seule définition alors connue du mot « œuvre », celle de la loi sur les droits d'auteurs promulguée en 1985. La Commission en a ensuite unilatéralement restreint la portée en introduisant une confusion entre le concept « droit de fiction » et celui « beaucoup plus large » d'œuvre ». Des querelles de définition qui tendent à saper les fondements mêmes des recours de la CNCL, faute de pouvoir en nier véritablement le bien-fondé.

La deuxième ligne de défense déployée par les chaînes repose, elle, sur une analyse économique. « Pourquoi, s'interroge cet autre responsable, nous imposer à tout prix des quotas et des réglementations ? Ces carcans freinent notre développement et aboutissent au résultat inverse du but recherché : faute de moyens, nous ne pouvons participer à cette relance de la production que chaque chaîne appelle de ses vœux ».

Mé semble en tout cas, mieux placée pour faire comprendre ce discours. Le mépris de plus en plus ouvertement affiché par la 5 à l'égard de son cahier des charges, a exaspéré les « sages », comme en témoigne une nouvelle fois la plainte déposée par la CNCL, vendredi 13 mai, contre cette chaîne coupable d'avoir diffusé un film de cinéma à une heure et à un jour prohibés.

Le président de la section du Conseil d'Etat pourrait trancher ce face-à-face, avant la fin du mois de mai. Un arrêt qui ne sera pas anodin. Qu'il penche par trop en faveur des chaînes, et s'en serait fini de l'autorité de la CNCL, mais aussi (et ce serait beaucoup plus grave) de celle de l'instance qui sera amenée à lui succéder. Qu'il condamne complètement les sociétés de programmes, et il risquerait d'obérer durablement leur chance de développement. Le voie est étroite. Sans doute faudra-t-il sanctionner d'abord pour montrer aux télévisions que tout n'est pas permis, et renégocier ensuite des charges incompatibles avec l'équilibre économique du paysage audiovisuel. Une tâche prioritaire pour le nouveau septennat.

PIERRE-ANGEL GAY.

Bénéfice record pour Springer

La société d'édition de journaux ouest-allemand, Axel Springer Verlag AG a fait état, le vendredi 13 mai, d'un bénéfice net en baisse de 2,4 % en 1987 par rapport à l'année précédente, soit 327 millions de francs, le meilleur résultat jamais enregistré par ce groupe de presse. Le chiffre d'affaires a augmenté de 4,6 % en 1987 (soit 10,2 milliards de francs). Les capitaux propres ont été augmentés de 20,2 % (1,1 milliard de francs).

Les principaux actionnaires de Springer sont les héritiers du fondateur Axel Springer (53,2 % du capital depuis le rachat récent de la part de 26,1 % détenue par les frères Franz et Frieder Burda) et le producteur de films mannocheo Leo Kirch (10 %), qui a échoué dans sa tentative de prendre le pouvoir au sein du groupe. Springer édite notamment les quotidiens Bild Zeitung (numéro un européen par la diffusion, avec 4,8 millions d'exemplaires par jour), Die Welt, Hamburger Abendblatt et Berliner Morgenpost, soit au total près de 30 % du marché des quotidiens en RFA. Il possède 15 % de la télévision privée SAT-1 ainsi que des radios privées.

Jack Lang II

1981. Durant le Festival du film, M. Jack Lang est nommé ministre de la culture, 1988, bis. Jack Lang II, désormais ministre de la culture et de la communication, a réservé au Festival sa première sortie officielle. Avant d'assister à la projection d'El Dorado, de Carlos Saura, il a confié son inquiétude sur la santé du cinéma français : « Je vais essayer de toutes mes forces, avec l'appui des professionnels, de trouver des remèdes à la grave crise qui risque de mettre à mort le cinéma français ». Le ministre a insisté sur la nécessité d'un nouvel équilibre entre la télévision et le cinéma : il y a eu déséquilibre, concurrence à armes inégales. Il faut rétablir un certain nombre d'équilibres : entre télévisions privées et télé-

visions publiques, entre création et impératifs de gestion, entre cinéma et autres médias ».

A l'appui de sa réflexion, M. Jack Lang pourra lire dans le dernier numéro de Télé 7 jours, daté du 16 mai, une enquête (comme réalisée du 22 au 29 avril) auprès de 843 personnes. Celle-ci indique que 64 % des personnes interrogées ne renonceraient jamais à aller voir un film après avoir consulté les programmes télé. En revanche, un Français sur quatre (26 %) dit ne pas aller voir un film qui vient de sortir, en estimant qu'il passera un jour à la télévision. Enfin, 56 % des sondés regardent d'un à six films chaque semaine sur leur petit écran.

● Succès des « Nouvelles de Moscou » en allemand. — Cent quarante mille exemplaires de la première édition des Nouvelles de Moscou (Moskowskij Nowosti) en langue allemande ont été vendus en Allemagne de l'Ouest, le 10 mai, à Cologne, par la société Dumont-Schauberg, coordinatrice du consortium des quatre éditeurs ouest-allemands du journal soviétique. Elle indique que le premier tirage de 57 000 exemplaires en avril a été immédiatement épuisé, et plusieurs nouveaux tirages ont dû être décidés pour répondre à la demande. Le second numéro mensuel, paru le 14 mai, a été tiré à 134 000 exemplaires. Ce numéro publie notamment le protocole d'un entretien entre Staline et les ambassadeurs des trois puissances occidentales alliées du 2 août 1948. Journal

soutenant la « perestroïka » les Nouvelles de Moscou sont tirées, selon la maison d'édition, à un million d'exemplaires au total dans le monde entier et dans six langues : russe, anglais, allemand, français, espagnol et arabe.

● Le FNRL pour le « contrôle des activités de la CNCL ». — La Fédération nationale des radios libres (FNRL) vient de demander, à la suite de la réélection de M. François Mitterrand, et la mise en place immédiate d'une commission de contrôle des activités de la CNCL. Elle demande également, dans son communiqué, « le versement immédiat d'une partie des aides de fonctionnement des radios associatives ». Elle annonce enfin qu'elle organisera fin mai, à Paris, « les États généraux des radios associatives ».

2 PIÈCES TRÈS 16" RECHERCHE COSTUME TROIS PIÈCES
SR 36.15

30000 affaires Paris Province garanties par la FNAIM

Prêts immobiliers et simulation avec le Crédit Lyonnais

IMMOBILIER

36.15 LEMONDE

« Et c'est quoi ta voiture de rêve ? »

« Mais une OPEL OMEGA GLS mon vieux. Et en plus on m'a repris mon ancienne voiture à des conditions exceptionnelles ! »



OPEL

Suspension auto-stabilisante DSA • Freinage ABS • Vitres teintées affaiblissantes • Ordinateur de bord • Gestion électronique du moteur.

Culture

CANNES 88

Sélection officielle : « *Patty Hearst* », de Paul Schrader ; « *El Dorado* », de Carlos Saura ; « *Milagro* », de Robert Redford

Légendes américaines

Robert !



MICHEL BRAUDEAU

Ce fut un passage rapide, fonctionnel, obéissant. Robert Redford — le metteur en scène — est venu une dizaine d'heures à Cannes pour faire son devoir : aider à la promotion de son film *Milagro* présenté hors compétition (film l'art de Michel Braudeau). Il était arrivé à 14 heures, venant directement d'Union soviétique où il était en tournée de rapprochement entre les peuples, dans son Lear Jet privé. Une R-25 l'attendait, avec un chauffeur et un garde du corps de la société de protection rapprochée Century. Une autre R-25 suivait, avec trois autres gardes du corps. Il avait très peu de bagages, et il était seul. On l'emmena directement dans une suite de l'Hôtel Carlton, où il se changea. Puis, à 16 heures précises, il pénétra dans la grande salle des Ambassadeurs du Palais des festivals.

Important pour moi, et que j'étais dans le coin. (Pour un Américain, il faut le savoir, Moscou et Cannes, même banlieue...). Ledessus, il enlève sa veste, et vraiment, dans son T-shirt noir sans forme, avec ses cheveux enroulés, avec ses yeux, ses dents d'enfant, il apparaît infiniment adouci. Les rides se permettent de labourer sans ménagement le délicat paysage de son visage, mais la jeunesse, pourtant, s'accroche à lui, ne le quitte pas.

Paul Schrader raconte l'histoire vraie de Patty Hearst. Carlos Saura navigue à grands frais sur l'Amazone à la poursuite d'Aguirre. Robert Redford écolo convaincu s'amuse au Nouveau Mexique.

Le destin de Patty Hearst ne pouvait manquer d'intéresser tôt ou tard un cinéaste. D'une famille de cinq enfants, elle est élevée dans l'aisance, d'abord chez les religieuses puis au collège, ses histoires ni excentricité. C'est une

jeune fille « normale », sportive, jolie sans éclat, assez banale. Elle n'a pas vingt ans lorsqu'elle est kidnappée, le 4 février 1974, par un groupe-gauche de guérilla urbaine, l'Armée sionniste de libération. L'ASL, un des rares mouvements restés fidèles au sein de la contre-culture américaine racoile, obtint de cet enlèvement moins une importante rançon qu'une formidable publicité. Surtout lorsque les ravisseurs réussirent à convertir Patty à leur cause et, sous le nom de guerre de Tania, à la faire participer à une attaque de banque. Elle fut retrouvée, jugée, condamnée et, après deux ans de prison, graciée par Jimmy Carter. Elle épousa son garde du corps et écrivit ses mémoires.

La première partie du film est assez forte, celle de la séquestration. On voit Patty croupir, les yeux bandés, dans un placard, réveillée à toute heure par des militants brailleurs, qui lui expliquent que le sexe est révolutionnaire et qu'elle a le choix : le suivre ou mourir. Par la suite,

quand *Marie-Antoinette* devient *Tania*, on a peine à croire que la poignée de démentés constituant l'ASL ait pu être aussi débile que sous le mentor Schrader, et mettre en échec si longtemps les milliers d'agents du FBI. Et pourtant, ce fut le cas. Pauvre petite fille riche. Ce n'est pas d'ailleurs dans la relation des faits que le film de Schrader est faible. Il est sans doute bien documenté. Mais on ne saisit pas son point de vue : d'où nous parle-t-il, où a-t-il planté sa caméra, que pense-t-il ? Si la mise en scène est peu maîtrisée, et l'ensemble de peu d'intérêt, l'interprétation de Natasha Richardson n'est pas mauvaise. On pourrait quand même s'attendre à mieux de réalisateur de *Blue Collar*, *American* et *la Félina*.

En s'attaquant à l'histoire vraie, elle aussi, de Lope de Aguirre, Carlos Saura courtait un grand risque : celui d'une comparaison éventuellement défavorable avec Herzog, dont le *Aguirre, la colère de Dieu* est indubitablement installé dans les mémoires. Il a cru que de très gros moyens, une équipe archi-professionnelle lui permettraient de vaincre cet obstacle. A tort. Herzog triomphe sur toute la ligne. Les images de Teo Escamilla sont fort belles, mais qui n'en fait pas, de nos jours, à ce niveau de production ? Le rythme, en revanche, est d'une solennité soporifique, et le récit d'un académisme décevant. Qu'est-il arrivé à Saura ? Quelque chose qui ne nous regarde pas, probablement. Le fait est qu'il n'y a pas plus de style dans *El Dorado* qu'il y a deux ans dans *l'Amour sorcier*. Au point de rendre presque fastidieuse l'épopée sinistre de ce conquistador rebelle qui assassine ses chefs et ses amis et déclare la guerre au roi d'Espagne. Il faut dire que le bon Omero Antonutti peut jouer bien des registres mais pas celui de la folie, de la démesure. De là à faire oublier le volcanique Klaus Kinski... Le reste

« Trois Sœurs » de Margarethe von Trotta

Les désillusions de l'amour

Ces trois sœurs ne sont pas celles de Tchekhov, mais des intellectuelles des années 80, dans un film intimiste et psychologique, au ton feutré.

Les filles d'une mère musicienne, morte jeune, d'un père, universitaire renommé auquel elles ont voué un culte, les trois sœurs ont tendance à couvrir leur frère, Roberto (Sergio Castellitto), qui a des dons d'artiste mais a renoncé au violon après son mariage avec Sabrina (Agnès Sotgiu). Cette petite bourgeoisine a fait un emploi de banque et le trompe sans vergogne avec son chef de service. Revenu des Etats-Unis, Massimo Fantechi (Peter Simonischek) professeur de physique, a repris un poste à l'université. Il devient l'amant de Véronique, la collègue de Maria sans, pour autant renoncer à sa femme dépressive, Erica (Gila Wolterhausen) dont il prétend vouloir se séparer.

L'université, les rues de Pavie, les brumes et les arbres de la plaine du Po, magnifiquement photographiés, délimitent avec précision de la cellule familiale, le climat italien de ce film psychologique où, en fait, les personnages semblent vivre hors-société. La grande affaire c'est l'expression des sentiments. Tendresse, nostalgie, désir éperdu du bonheur, sollicité féminine dans les affrontements avec des hommes indécis, lâches, pitoiables : tout cela passe très bien à travers trois actrices pour lesquelles on a trois coups de cœur.

MICHEL BRAUDEAU.

COULISSES

La télévision sur la sellette

Une petite polémique divise la Croisette : Alain Saverini pouvait-il se permettre lors d'un récent journal télévisé de TF 1 d'assassiner le *Grand Bleu* de Luc Besson, la sélection officielle et le Festival de Cannes ? Les uns défendent la totale liberté critique de la presse et évoquent les chaînes américaines qui n'hésitent pas à dénigrer leurs producteurs. Les autres rappellent que les télévisions françaises sont très impliquées dans la production cinématographique et soulignent que la Une a été écartée de la couverture officielle du Festival au profit de FR 3 et d'Antenne 2. Les dirigeants de TF 1 en auraient-ils conçu quelque dépit ?

(150 F environ). Pepsi-Cola, sponsor de l'opération, permet une réduction de 5 dollars et se prépare à investir 25 millions de dollars dans la campagne de publicité. Les cassettes seront codées électroniquement pour empêcher tout piratage. Enfin, la vente cessera au bout de quelques semaines pour entretenir la frustration du public et permettre une nouvelle exploitation du film en salles.

« E.T. » revient

C'est le 27 octobre que E.T. fera sa réapparition sur les écrans. Sur les petits écrans. Le film de Steven Spielberg, qu'aucune télévision n'a pu acheter, sera, ce jour-là, commercialisé en cassette vidéo dans quarante pays. La firme américaine MCA, qui en détient les droits, a tout mis en œuvre pour faire de cette sortie un événement. Le prix tout d'abord : la cassette sera vendue au public à 24,95 dollars seulement

« E.T. » revient

« Cher Antonioni ! » C'est le titre d'une exposition qui, au premier étage du Palais des festivals, présente des photographies de tournage des films du réalisateur italien. Cela s'inscrit dans un vaste projet de l'Entre patronage gestionnaire cinéma, sous le patronage du ministère du tourisme et du spectacle italien (responsable : Carlo Di Carlo), qui doit être réalisé en quatre ans. Soit la publication et six volumes des scénarios écrits du cinéaste ; la recherche des négatifs originaux et leur restauration éventuelle ; la mise au point d'un programme cinéma-TV, avec des métrages filmés en Italie et à l'étranger. Une anthologie de textes critiques sur les films de 1942 à 1985, composée par Carlo Di Carlo (on y trouve les signatures de Fabio Carpi, Guido Aristarco, Bernard Pinquand, Bernard Dort, Xavier Tilliette, entre autres), a été renvoyée le samedi aux journalistes. On pouvait assister à des projections de films « courts » d'Antonioni. Quelques détails ont été fournis sur le nouveau film du cinéaste, *l'Équipage* (*The Crew*) : le tournage doit commencer aux Etats-Unis en janvier 1989 et se poursuivre à Rome, dans les studios de Cinecittà.

J.-F.-L.

Quinzaine des réalisateurs : « Voix lointaines, vies immobiles », de Terence Davies

Chantons sous la pluie de Liverpool

Jusqu'à ce jour, le triomphe de la Quinzaine des réalisateurs est ce premier long métrage anglais, surprenante histoire de famille tranquillement cruelle, dont on ne sort pas indemne.

Il pleut sur Liverpool. Dans leurs maisons étroites à étages, dans les pubs, les gens boivent de la bière, chantent des airs à la mode, enfumant en eux la fatigue, les rêves inaboutis, les peurs qui explosent en colère. Images et paroles s'entassent dans la mémoire. De sa mémoire, précisément, Terence Davies, quarante-trois ans, auteur de trois courts métrages couverts de prix, tire un film en deux parties, tournées à deux ans d'intervalle, avec les mêmes acteurs dans les mêmes rôles : *Voix lointaines, vies immobiles*.

Voix lointaines du passé, de la mère qui exhorte à se lever pour aller à l'école. Bruit des galoches dégringolant les escaliers. On les entend. On voit seulement l'escalier. Le film est comme un album de photos animées, parcouru sans autre chronologie que celle de la subjectivité affective.

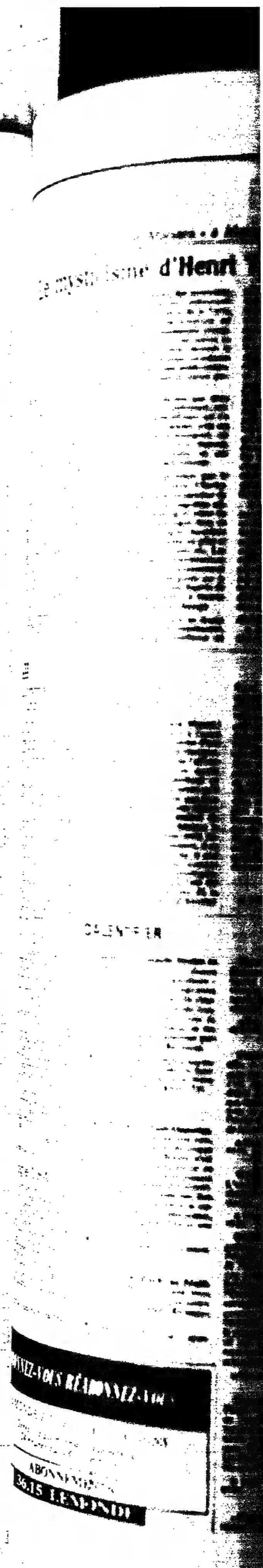
Son geste rageur pour, sans raison, arracher la nappe sur laquelle trône le bûche de Noël. Quelques répliques off : « Pourquoi l'as-tu épousé ? Il n'était pas comme ça, il demandait bien... »

Les deux parties du film se ressemblent, soutenues par ce même décor sonore, construites de la même façon : des images qui ont capturé des moments. Des visages masculins aux yeux vides ; des visages féminins entourés de bouclettes. Des regards éperdus, des rides sèches, des robes ringardes dont les couleurs se teintent — il a fallu du temps pour les trouver, ainsi que les rangs de perles et les clips d'oreilles, dans les Puccis et les marchés de l'Angleterre profonde... Le tout est pris dans la lumière pauvre et les tantes brunes des maisons aux fenêtres closes. La rue existe à peine, le ciel, encore moins. Il pleut. « C'est ma version de Singing in the rain, le premier film que j'ai vu dans mon enfance », affirme Terence Davies, imprennable.

Le tour de Londres de deux jeunes Chinois

Sous-titré de Mike Newell, le second film britannique présenté à la Quinzaine, a les mêmes caractéristiques nationales que *Voix lointaines, vies immobiles* : le sens du concret, le goût du détail imparable, le refus du commentaire. Il est plus académique dans sa forme, l'histoire est moins personnelle. Pourtant, elle pourrait être vraie. Ce sont les aventures d'un jeune couple chinois de Hongkong, qui s'installe à Londres. La jeune femme est amoureuse, ambitieuse, encore attachée à sa culture, à

Maison de la Poésie



صكزامن الأصل

Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX
LES MYSTÈRES DU CONFESIONNAL
SHONNAL Théâtre des Mathurins

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur
Masure: 21 h.
DEUX ANES (46-06-10-26). Ely-

Les salles à Paris
ARCANE (43-38-19-70). O Le Goût de
l'offense: 20 h 30.

BATACLAN (47-00-55-32). Jean Guidoni.
20 h 30, sam. dim.

Artemis
Chorégraphie de
SUSAN BURIGE
avec STEVE LACY

Opéra
GRANDE SERRÉ D'AUDEUIL (42-81-
23-44). L'Amour en ce jardin. 16 h, sam.

OPERA
DE PARIS
Le 19 mai, les Musiciens du Louvre jouent pour l'Abbé Pierre et sa Fondation pour le logement.

Opéra-comique
THÉÂTRE DE LA BASTILLE (43-57-
42-14). The Lindbergh Comedy. 21 h 15, sam.

Lundi 16 mai

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-YLE. Ouy
Angeloz. Arnold Bax. 21 h, sam.

James Higon. 17 h 45 dim. Œuvres de
Toumanov, Bach et Dupré.

cinéma

La Cinémathèque
PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-34-24)
Relâche.

CAMOMILLE (Fr.). Gaumont Les
Halles. 1^{er} (40-26-12-12); Gaumont

LES ANNEES SANDWICHES (Fr.);
L'Éclair. 17 h 30, sam. (dernière).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It.).
Forum Orient Express. 1^{er} (42-33-42-26)

LES ANNEES SANDWICHES (Fr.);
L'Éclair. 17 h 30, sam. (dernière).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It.).
Forum Orient Express. 1^{er} (42-33-42-26)

ntic Montparnasse. 1^{er} (45-44-25-02);
Le Maillot. 1^{er} (47-48-06-06); v.f.;
Gaumont Opéra. 2^e (47-42-60-33).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN
L'AIR (Brit., v.o.); Gaumont Les
Halles. 1^{er} (40-26-12-12); 14 Juillet

LES FILMS NOUVEAUX

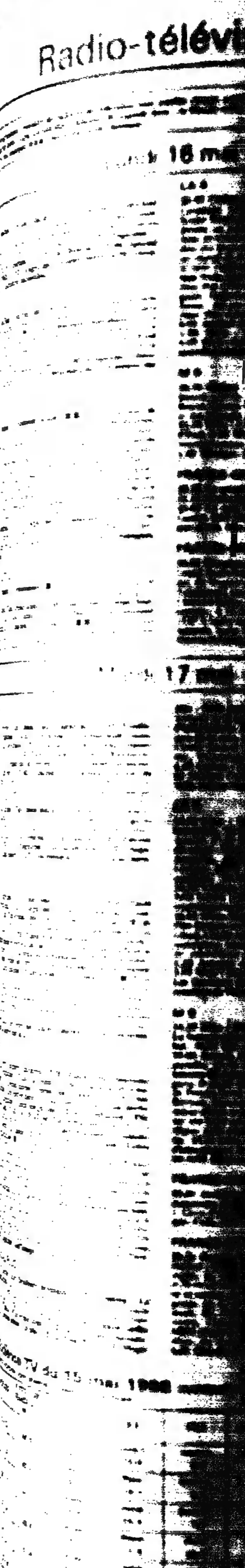
CLASS 88. (**) Film américain de
Larry Gross. v.f.; Minerville. 9^e (45-31-60-74)

PARIS EN VISITES

MARDI 17 MAI
«De la place des Vosges aux hôtels de
Saxe et de Condé... 14 h 30, métro

FRÉQUENCE MEURTRE (Fr.); Patbé
Impérial. 2^e (47-42-72-52); Patbé

CONFÉRENCES
3, rue Rousselet, 14 h 30 et 19 h :
«L'art byzantin» (Arcus).



مركز الفن

SHAKESPEARE
LE ROI LEAR
PAUL-EMILE DEIER
mise en scène
JACQUES KRAEMER

Radio-télévision

Informations « services »

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi intitulé « Le Monde radio-télévision ».

Lundi 16 mai

TF 1 20.40 Cinéma : Un été d'été. Film français de Michael Schohl (1984).

LA 5 20.30 Cinéma : New York 1997. Film américain de John Carpenter (1981).

A 2 20.35 Téléfilm : Les fous de l'été. De Stuart Cooper, d'après William Faulkner.

M 6 20.30 Cinéma : Deputat Lajolo. Film français d'Yves Boisset (1974).

FR 3 20.30 Cinéma : Monsieur Klein. Film français de Joseph Losey (1976).

FRANCE-CULTURE 20.30 Le grand débat. Ce qui a changé dans la politique.

CANAL PLUS 20.30 Cinéma : Commando. Film américain de Mark L. Lester (1985).

FRANCE-MUSIQUE 20.30 Renseignements sur Apollon. Concert (en direct du Grand Auditorium).

Mardi 17 mai

TF 1 14.30 Variétés : La classe aux classes. 15.05 Feuilles mortes. 16.00 Cinéma : L'après-midi au séminaire.

LA 5 14.40 Série : La grande vallée. 15.50 Série : Mission impossible.

A 2 14.35 Magazine : Si j'étais vous (et à 15.05). 15.00 Flash d'informations.

M 6 14.25 Série : Hawaii police d'Etat. 15.15 Documentaire : La femme vendue.

FR 3 14.30 Série : Bizarre, bizarre. 15.00 Flash d'informations. 15.03 Magazine : Têtu-Caroline.

FRANCE-CULTURE 20.30 Archipel science. La formation des étoiles. 21.30 Les douze apôtres.

CANAL PLUS 15.25 Série : Ray Bradbury présente. 15.55 Cinéma : Le sémaphore.

FRANCE-MUSIQUE 20.30 Concert (donné le 19 mars 1988 à l'Auditorium des Halles).

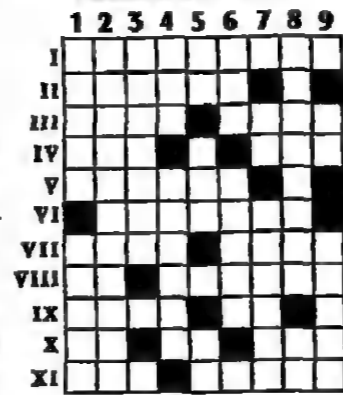
Audience TV du 15 mai 1988 (BAROMETRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Table with columns for Horaire, Réseaux (TF1, A2, FR3, Canal+, LA 5, M6), and Audience (en %).

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent le 5 et 147 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 4744



HORIZONTALEMENT

I. Mises en état. II. Peut encombrer un canal. III. Coule en Auvergne. Un bout de temps.

VERTICALEMENT

1. Quand on en est accusé, c'est parce qu'on cache quelque chose. Plus que suffisant.

Solution du problème n° 4743

Horizontalement I. Mécanicien. Ica. II. Arrière. Sillons. III. Qui. Rareté.

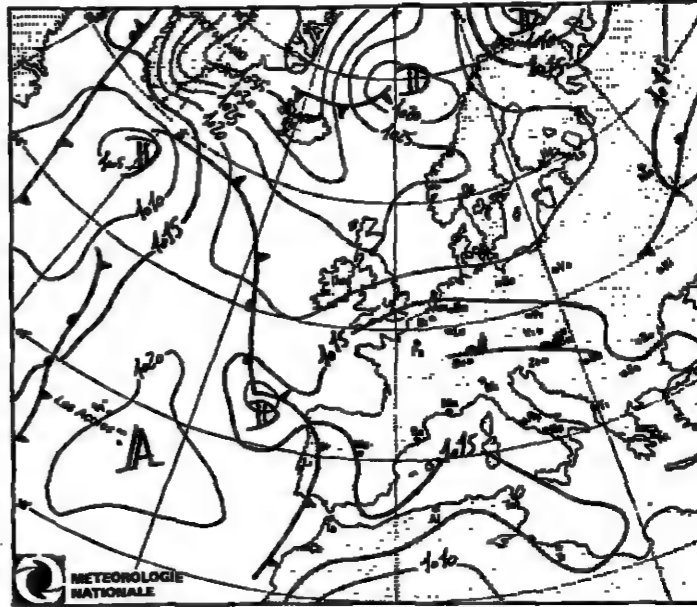
JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du dimanche 15 mai : DES DÉCRETS

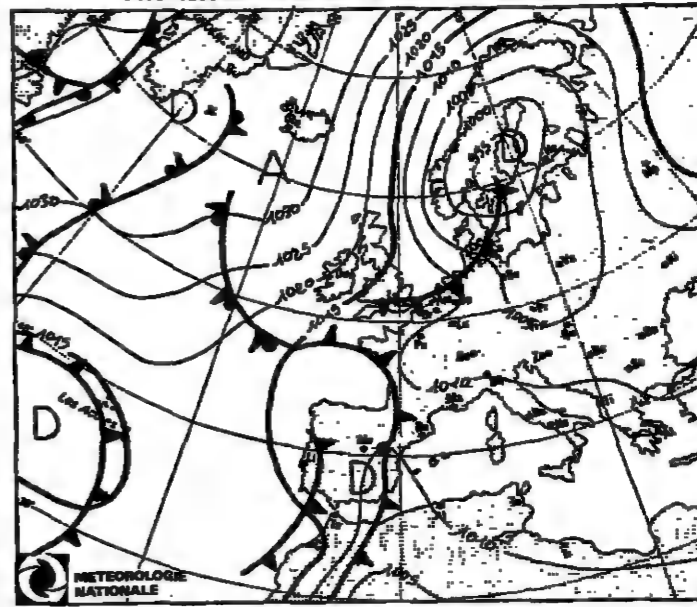
Du 14 mai 1988 portant dissolution de l'Assemblée nationale. N° 88-719 du 14 mai 1988 portant convocation des collèges électoraux.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 16 MAI 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 18 MAI A 0 HEURE TU

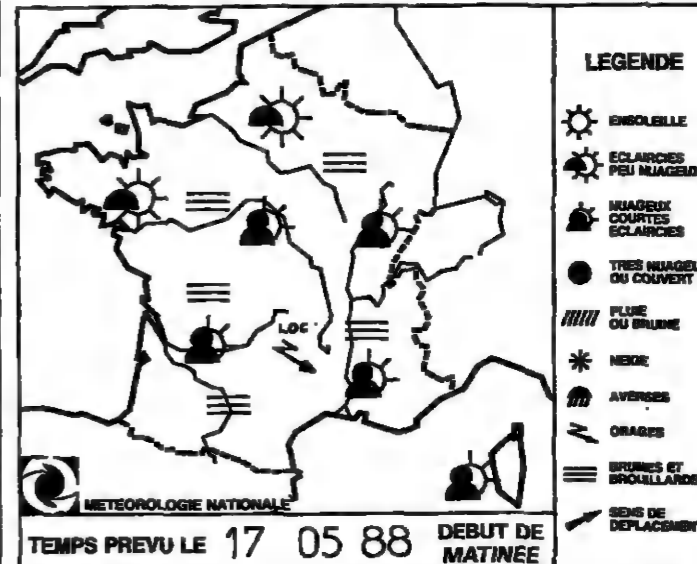


Evolution probable du temps en France entre le lundi 16 mai à 0 heure et le mardi 17 mai à 24 heures UTC.

C'est le persistance sur l'ensemble du pays d'un marais barométrique avec une forte instabilité déclenchée par évolution diurne.

Mardi : de la Bretagne à la Normandie et du Pas-de-Calais au nord de l'Alsace, la matinée sera bien ensoleillée.

L'après-midi, il atteindra 16 à 18 degrés en bordure de Manche mais 20 à 25 degrés sur tout le reste de la France.



TEMPÉRATURES maximales - minimales et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 15-5-1988 à 6 heures TU et le 16-5-1988 à 6 heures TU

Table with columns for location, max temperature, min temperature, and observed weather.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

SUR MINTEL. Prévisions complètes. Météo marine. Temps observé Paris, province, étranger. 36.15 Tapes LEMONDE puis METEO.

LEJEU GAGNANT LOTO SPORTIF. Table with columns for numbers and prizes.

Le Monde ECONOMIE

LES MATIÈRES PREMIÈRES PEUVENT-ELLES SERVIR D'INDICATEUR ?

Incertitudes

ALORS que l'OPEP a manqué, à Vienne, l'occasion d'étendre son influence à sept autres États, au risque pour elle de provoquer une nouvelle chute des prix du brut, les cours mondiaux des matières premières non énergétiques connaissent, dans leur majorité, une forte hausse. Cette embellie n'est en rien le fruit d'une « union sacrée » des producteurs, qui apparaissent plus divisés encore que les pays pétroliers.

La hausse est fille de phénomènes économiques passagers, souvent fortuits : une réduction accidentelle ou forcée des productions minières et végétales ; quelques sursauts exceptionnels de la consommation. C'est dire combien l'embellie est fragile, dans un contexte de remplacement accéléré des produits naturels par les ersatz et de guerre ouverte entre les zones de production.

Ironie du sort, les grandes puissances s'intéressent à la signification des prix des matières premières au moment où celles-ci renvoient à un monde pour une large part périmé. Le 30 septembre 1987, à l'assemblée générale de la Banque mondiale et du FMI, le secrétaire américain au Trésor, M. James Baker, proposait la mise au point d'un indicateur de conjoncture bâti autour d'un panier de matières premières, dont l'or. Le 13 avril, à Washington, les grands pays industrialisés membres du groupe des Sept acceptaient le principe de la création d'un tel instrument, destiné à surveiller leurs économies respectives, l'inflation en particulier.

Apprécier la conjoncture au jour le jour, à travers les informations fournies par les prix des produits de base, n'est pas en soi une démarche originale. Sans remonter aux travaux de l'économiste anglais Jevons, en 1875, Keynes, puis Hart, Kaldor et Tinbergen ont trouvé, dans la problématique de la stabilisation des cours des monnaies et des matières premières, un terrain propice à la réflexion.

La proposition Baker, sans doute moins théorique que les précédentes, reste cependant très floue. Quels produits sélectionner ? Quelle importance relative donner à chacun ? Faut-il ou non conférer à l'or et au pétrole un rang spécifique, marginaliser le premier et mieux traiter le second ?

Autant d'incertitudes qui renvoient à une interrogation majeure : les ressources naturelles, compte tenu de leur marginalisation dans les sociétés postindustrielles, peuvent-elles, par leurs prix, refléter l'état réel des économies développées. Réagir à une flambée des cours par des politiques monétaires restrictives risque de pénaliser d'abord les producteurs du tiers-monde liés, pour leurs recettes d'exploitation et le remboursement de leur dette, à quelques minerais ou denrées.

Placer les économies du Nord sous observation est une nécessité que les fluctuations des monnaies et les sursauts boursiers rendent cruciale. Mais l'urgence ne doit pas conduire à faire fêche de tout bois. Il reste à démontrer qu'un indicateur fondé sur les matières premières ajoutera en efficacité à la panoplie déjà fournie des instruments de mesure du désordre économique mondial.

QUINZE mois de hausse. Les prix des matières premières n'avaient pas connu pareille fête depuis leur redressement amorcé fin 1982 et qui dura lui aussi quinze mois. À croire que les marchés des produits de base obéissent à des cycles dont nul n'a pourtant jamais établi la régularité.

En 1987, les cours de l'ensemble des matières premières non énergétiques ont progressé, exprimés en monnaie américaine, de 8,6 %, mettant un terme sans doute provisoire à deux ans de recul. Mais prudence.

Comme le souligne le récent rapport Cyclope (1), la hausse des cours de 1987 mesurée en droits de tirages spéciaux (l'unité de compte du Fonds monétaire international) se transforme en une baisse de 1,8 %, compte tenu de la chute du dollar. Pour l'ensemble de l'année écoulée, les prix n'ont même pas retrouvé leur niveau de 1982, le millésime le plus noir pour les produits de base depuis la grande dépression de 1929.

Certaines reprises sont néanmoins foudroyantes. L'aluminium et le cuivre ont vu leur valeur doubler en l'espace d'un an, pendant que les cours du nickel étaient multipliés par quatre.

Leur repli observé ces dernières semaines, encore trop récent pour qu'on soit assuré de sa durée, ne fait que mieux apparaître la période du zinc, au plus haut depuis treize ans et demi !

Les céréales font de nouveau les beaux jours du marché de Chicago. Le blé américain s'est enchétri de 25 % depuis décembre. Dans le temple au grain qui domine le Michigan, le volume des transactions a doublé

en douze mois. Le sucre a surmonté sa déprime pour approcher la barre des 9 cents le livre. Oubliés, les 2,16 cents de l'été 1986.

Le caoutchouc naturel vaut si cher que son prix dépasse largement le plafond fixé par l'accord international de stabilisation. En remettant 200 000 tonnes de gomme sur le marché, le directeur du stock régulateur n'a pas réussi à éteindre la flamme. Ce mouvement touche encore le coton, la laine et, de façon moindre, le soja. Seuls le café et le

cacao, frères jumeaux d'une surproduction tropicale, en sont exclus, avec le plomb et l'étain.

Une bataille de succession

Première leçon tirée du cycle haussier actuel : il est intrinsèque. Étranger à la conjoncture pétrolière, il ne répond pas plus à une relance de la croissance mondiale qu'à des anticipations inflationnistes ni à un transfert de la spéculation au lendemain du krach d'octobre. Acheter à terme du cacao ou du cuivre pour faire

fructifier son épargne est une « folie » très rare sur la planète, et on ne peut pas y voir la cause obligée de chaque hausse.

Comment affirmer que la bonne santé des économies occidentales en 1987 (le krach boursier du 19 octobre mis à part) a dopé les produits de base ? Sur 1 000 dollars de PNB, la Banque mondiale estime que les métaux en représentent 5 dans les pays développés.

Dans ce contexte, et on l'observe depuis 1984, une éclaircie sur les marchés des denrées

ou des non-ferreux n'est pas l'annonce ni la conséquence d'une croissance économique retrouvée. Les sociétés modernes réservent une faible place aux matières premières qu'elles s'empressent de remplacer ou d'allier à d'autres substances issues des laboratoires. Les métaux traditionnels affrontent les plastiques et les matériaux composites, quand ils ne se concurrencent pas entre eux (l'aluminium et l'étain dans l'emballage).

L'aspartame, produit chimique sucrant, et le sirop de maïs freinent les appétits pour le véritable sucre. Le beurre de cacao disparaît au profit de matières grasses végétales moins nobles - mais moins coûteuses - dans les produits qui continuent d'être appelés abusivement « chocolat ». La gomme naturelle, malgré sa forte présence dans l'industrie automobile, reste marginalisée face au caoutchouc synthétique, qui représente près de 70 % de la consommation mondiale.

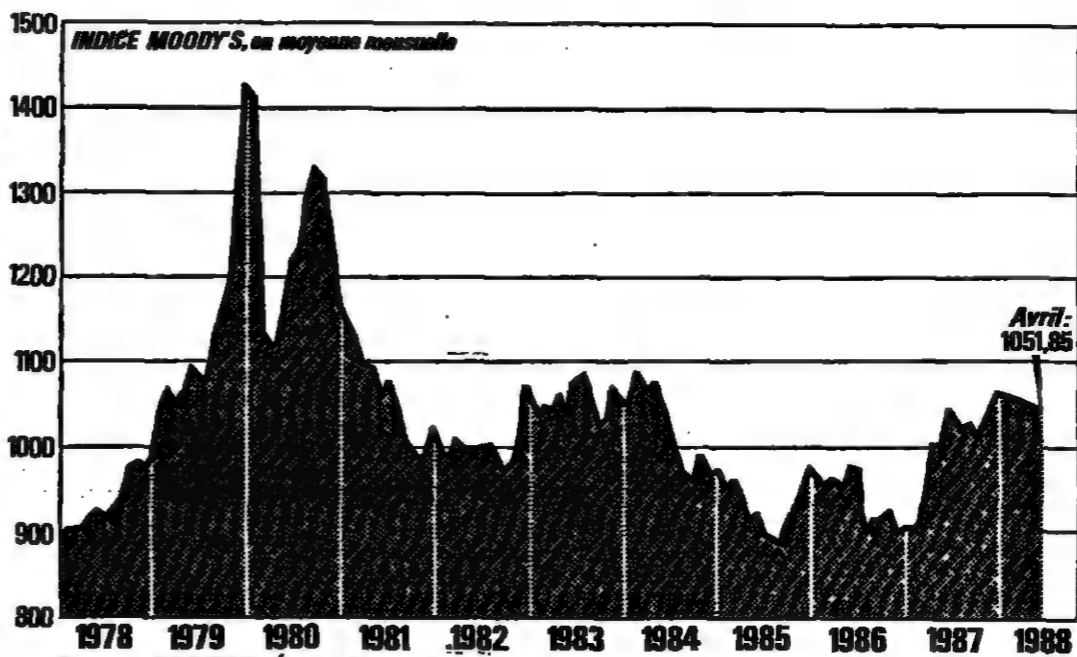
Les substituts aux céréales - corn gluten feed américain, manioc thaïlandais - remplacent le blé dans les rations animales. La vanille de synthèse prépare la chute de la vanille naturelle. Le jute ne résiste pas aux fibres synthétiques que la pétrochimie fournit à des prix bas et stables. Dans cette bataille de succession, les matières premières sont perdantes.

ERIC FOTTORINO.

(Lire la suite page 22.)

La loi du marché

Dix ans d'oscillations



Source : PARIBAS, Études économiques

(1) Rapport sur les cycles et les orientations des produits et des échanges. Sous la direction de Philippe Chalmix et Jean-Louis Gombaud. Economica, 1988, 417 p., 300 F.

Un rideau de fumée

par PIERRE-NOËL GIRAUD (*)

danciellement décroissants. De plus, ces trois caractéristiques se sont, à des degrés divers, renforcées depuis la fin des années 70.

Tout d'abord, l'offre de matières premières est généralement très peu élastique aux prix, soit que la part des coûts fixes - en particulier dans l'industrie pétrolière et minière - est très importante, ce qui place très bas le niveau de prix, qui déclenche des réductions de production - on l'a vu lorsque le brut est descendu au-dessous de 10 dollars le baril sans que l'offre mondiale ne diminue significativement - soit que certains États, à qui les matières premières procurent l'essentiel des recettes d'exportation, continuent de produire tant que les ventes couvrent la seule part en devises des coûts de production ; soit, enfin, et c'est le cas des céréales ou du sucre, que les producteurs nationaux bénéficient d'un prix intérieur garanti, tandis que leur offre excédentaire s'écoule sur le marché mondial quel qu'en soit le prix. En période d'offre excédentaire, les prix chutent donc rapidement à un niveau très bas.

Ensuite, la demande est, elle aussi, très peu sensible aux prix à court terme et, de plus, dominée, particulièrement depuis le milieu des années 70, par d'amples phénomènes de substitution qui provoquent des inflexions brutales et surtout imprévisibles. Tout cela conduit inévitablement à de fortes fluctuations des prix. En bref, pour que le prix d'un panier de matières premières soit un bon indicateur d'inflation, il faudrait que leurs prix de marché soient

toujours été ainsi, même à l'époque de l'étalon-or - que sur la base d'un échange, nécessairement inégal au profit de la puissance dominante, de parcelles de souveraineté entre les principales nations. Tel est bien, d'ailleurs, le sens de la proposition actuelle. Les prix de l'or et des matières premières ne seraient qu'un indicateur d'inflation : aux gouvernements de principaux pays industrialisés de tirer les conséquences de ses évolutions en modifiant, de préférence de manière coordonnée, leurs politiques économiques.

Encore n'est-ce même pas tout, car, autour des tendances tracées par ces deux paramètres, on constate que se développent aussi d'amples « bulles » de prix,

qui peuvent durer plusieurs mois et sont provoqués par des comportements gregaires d'achats ou de ventes de précaution et, parfois, amplifiés par des opérations papier de nature spéculative sur les marchés à terme. L'envoie des cours des métaux non ferreux, en 1987, enclenché par une reprise inattendue de certaines consommations, en est une illustration qu'on aurait bien tort de prendre pour le signe d'un vigoureux regain de l'inflation mondiale.

(Lire la suite page 22.)

Des avantages très discutables

La seule question pertinente est alors de savoir si c'est un bon indicateur. L'avantage que lui prêtent généralement ses défenseurs est d'être à la fois instantané et mondial : instantané, parce que les matières premières font l'objet de cotations quotidiennes et qu'on peut donc en percevoir très vite les tendances ; mondial, parce que, contrairement à d'autres indicateurs d'inflation plus internes à l'OCDE, il reflète mieux les tendances des prix dans l'ensemble de l'économie mondiale. De plus, son usage, à supposer qu'il soit suivi d'effets, contribuerait à stabiliser le niveau moyen des prix des matières premières, une vieille revendication des pays exportateurs du tiers-monde.

Mais ces avantages - d'ailleurs en eux-mêmes très discutables - sont de bien peu de poids devant trois autres caractéristiques des marchés de matières premières : ils sont structurellement fluctuants et parfois spéculatifs ; ils sont fréquemment soumis à des interventions étatiques ; enfin, les prix en sont tou-

(*) Directeur du Centre d'économie des ressources naturelles, École nationale supérieure des mines.

INSTITUT SUPÉRIEUR DE GESTION

La rencontre des talents

Un cursus national ou un cursus multinational à Paris, New-York, Berkeley et Tokyo

Concours d'entrée : Juillet et Septembre.

3^{ème} cycle : pour IEE, DEA, DESS, pharmaciens, ingénieurs, maîtrise...

2^{ème} cycle : pour licence, DEUG, DUT, BTS, Math Spé, Khâgne,...

Etablissement libre d'enseignement supérieur - 8 rue de Lota 75116 Paris - Tel. 45 53 60 00

La clef de la réussite



LES MATIÈRES PREMIÈRES PEUVENT-ELLES

La loi du marché

(Suite de la page 21.)

La substitution ne joue pas seulement sur les produits. Elle touche aussi les Etats. L'Asie du Sud-Est veut rayer l'Afrique de la carte du cacao.

Une entente nulle

Le 24 avril, une délégation de l'ICO (Organisation internationale du cacao) s'est rendue en Malaisie pour convaincre les autorités d'adhérer à l'accord international de stabilisation signé en 1986.

Le même refus est apporté par l'Indonésie, qui déstabilise à son tour le marché. Quant aux douze pays membres de l'Alliance des producteurs de cacao (2), qui représentent pourtant 80% de l'offre mondiale, ils restent paralysés par leurs divergences internes.

L'accord sur le café, qui doit expirer en septembre 1989, ne

suscite pas de meilleurs sentiments. Les pays du Nord ont certes demandé la création d'un "groupe de discussion" ouvert à la fois aux soixante-quatorze membres de l'OIC (Organisation internationale du café) et aux non-membres.

Entré en vigueur en mars dernier, l'accord sur le sucre signé courant 1987 n'a plus rien de contraignant. On se limite à une tâche administrative et statistique

au mauvais état de la demande. La nécessité économique a tenu lieu de rappel à l'ordre.

Les stocks de cuivre sont ainsi revenus à leur plus bas niveau depuis 1983. Les réserves mondiales d'aluminium n'excèdent pas quarante et un jours de production.

La hausse des prix est le fruit d'un ajustement forcé de l'offre davantage que d'un réveil de la consommation. Les experts prévoient déjà un retour à des productions excédentaires encouragées

De fortes hausses

Table with 4 columns: Matières premières, 5 janvier 1987, 5 mai 1988, % de variation des cours. Rows include Denrées agricoles (Cacao, Café, Sucre), Métaux non ferreux (Aluminium, Cuivre, Etain, Nickel, Plomb, Zinc), Métaux précieux (Argent, Or, Platine).

à laquelle chacun peut adhérer sans frais. "Compte tenu de l'échec des accords cacao et café, nul ne veut plus s'engager dans cette voie", explique un négociant.

Une grande fragilité

Les groupes consultatifs créés sur le cuivre et l'étain - ce dernier dans le cadre de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) - sont les restes d'un dialogue qui ne sait plus se renouveler.

Les hausses observées sur les métaux et les grains sont chaque fois des cas d'espèce indépendants d'un quelconque volontarisme des producteurs. En 1985-1986, nombre d'entre eux ont été contraints de réduire leur extraction minière et leur transformation métallurgique pour adapter leur production

par le niveau actuel des cours, sur le cuivre et l'aluminium en particulier. La reprise des cours des céréales est aussi conjoncturelle : elle traduit une baisse générale des récoltes qui coïncide avec des achats soviétiques et chinois plus soutenus.

Dans le premier cas, les producteurs tiennent encore la réponse même si l'échec de la réunion OPEP-NOPEP à Vienne le 2 mai ne laisse rien présager de bon pour le 8 juin, date de la prochaine conférence pétrolière.

ERIC FOTTORINO.

- (2) Cameroun, Côte-d'Ivoire, Gabon, Ghana, Nigéria, Sao Tomé et Príncipe, Togo, Brésil, République dominicaine, Equateur, Mexique, Thaïland et Tobago. (3) La Malaisie pourrait envisager une éventuelle entrée dans l'ICO si le Brésil acceptait d'adhérer à l'association internationale des producteurs d'étain.

(Suite de la page 21.)

Quant aux interventions des Etats, considérons ne serait-ce que l'année 1986. Le prix du pétrole s'effondre parce que l'Arabie saoudite décide de ne plus supporter seule le poids de la stabilisation du marché et déclenche une guerre des prix en vendant son brut sur la base de contrats net back.

Un rideau de fumée

Partout s'impose la poursuite acharnée de la réduction des coûts, seul moyen de survivre sur des marchés qui sont parmi les plus "durs" du monde. Dans le système des prix mondiaux, ceux des commodités ne peuvent que baisser en valeur relative.

On objectera que l'or, dont la production annuelle n'atteint pas le sixième du stock accumulé sous une forme rapidement mobilisable, est un cas singulier. Attendons. Le boom minier actuel de l'or contraindra en 1990 la bijouterie et l'investissement à absorber de 400 à 600 tonnes de plus qu'en 1986, soit le tiers de la production mondiale.

Le fétichisme de l'or

Ainsi, un indice de prix des matières premières - même nombreuses car l'agrégation n'a aucune raison de compenser exactement les fluctuations individuelles - est certainement l'un des plus mauvais indicateurs imaginables de l'inflation mondiale.

Le prix du charbon, pourtant relativement stable, diminue de plus de 30 %, entre autres raisons parce que, face à l'embargo de certains pays européens, l'Afrique du Sud décide de faire du dumping sur le marché pacifique.

Enfin, les matières premières sont des commodités, c'est-à-dire des produits standardisés faisant l'objet d'une concurrence mondiale par les prix, et non par la différenciation des produits. L'incorporation croissante de valeur ajoutée ou les services associés. Dans ces conditions, et compte tenu de l'inflexion générale à la baisse de la consommation depuis les années 70, la concurrence est féroce sur tous les marchés.

Il est désormais indispensable de réduire chez les uns l'insuffisance et chez les autres l'excès d'épargne à des niveaux compatibles avec le financement, spontanée et sans variation spéculative des changes, des déficits courants par les détenteurs privés d'actifs financiers.

A l'égard du tiers-monde, on a sans doute voulu manifester ainsi que la réorganisation en cours du système monétaire ne l'oublierait pas, en flâtant son désir de voir stabilisés les cours des matières premières. Là encore, c'est à éluder le problème de la dette. On ne stabilisera pas le cours des produits de base avec cet indicateur et, de plus, une telle stabilisation, au lieu de servir à réduire le double rideau de fumée devant le pragmatisme touchant au cynisme qui tient aujourd'hui lieu de doctrine en la matière.

La question initiale reste cependant posée. Même étroitement coordonnée - ce qui n'est certes pas encore le cas - la gestion des devises-états laisse ouverte la voie à l'inflation mondiale. Ce degré de liberté, que ne réduiront ni pouvoir suprannational ni automatisme monétaire - ne nous faisons pas d'illusions, - restera principalement entre les mains d'une hégémonie américaine, sans doute affaiblie, mais non remplacée.

Que le gouvernement américain en use avec moins de légèreté que depuis la fin du système de Bretton-Woods dépendra avant tout de son propre arbitrage entre contraintes internes et effets induits de sa politique sur l'économie mondiale. Il est clair cependant qu'un renforcement rapide du système monétaire européen ne peut que l'obliger à plus de sagesse. C'est dire son importance.

PIERRE-NOËL GIRAUD.

RECTIFICATIF. - Dans le Monde de l'économie du 10 mai 1988, les produits nationaux bruts contenus dans la carte de la CEE et sa légende étaient exprimés en milliards de dollars et non en millions, comme il a été imprimé par erreur.

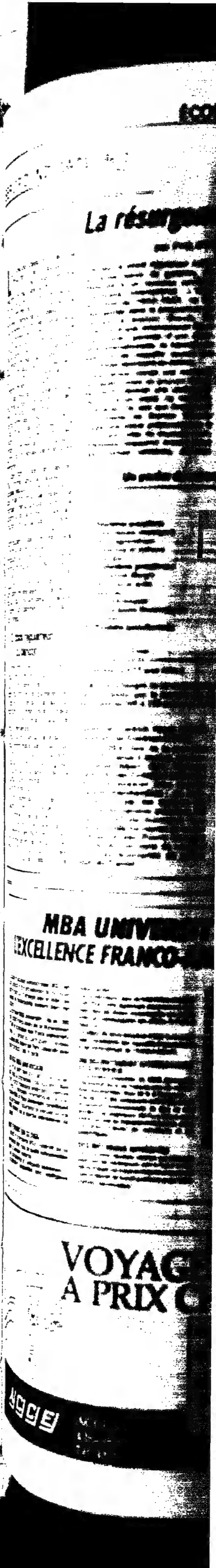
Advertisement for Peugeot 405 Diesel. Text: "Votre 405 Diesel en livraison immédiate c'est possible chez NEUBAUER". Includes image of the car and Peugeot logo.

Advertisement for ESSEC. Text: "ALS. TECHNIQUES FINANCIÈRES. Programme intensif d'un an préparant à l'exercice des nouveaux métiers de la finance." Includes contact information for Elyane ROSELLO.

Advertisement for Université Paris-X Nanterre. Text: "MAGISTÈRE MODELISATION APPLIQUÉE ÉCONOMIE ET GESTION. Recrutement. Renseignements." Includes contact info for Bâtiment G - bureau E 03.

Advertisement for "orientations SERVICE". Text: "Des écoles vous informent sur les filières et débouchés suivants : POUR EN SAVOIR PLUS". Includes a form for requesting information.

مركزنا من الأصل



MATIERE rideau de fumée

ÉCONOMIE

SERVIR D'INDICATEUR ?

La résurgence des mythes

par PHILIPPE CHALMIN (*)

Les vieilles idées ont ceci de fascinant que, chaque fois que l'on en manque de nouvelles, on peut les faire ressortir en leur trouvant un nouvel habitat...

Keynes et son stock régulateur ont aussi servi de garantie, de réserves à un nouveau système monétaire international. L'idée, qui date de 1942-1943, ne fut pas reprise dans la proposition de Keynes, à Bretton Woods...

Le système monétaire international ne posait plus de problèmes particuliers, et l'idée demeura dans le champ des spéculations intellectuelles. La grande instabilité des années 70 la renvoya même au rang des utopies...

Un dispositif d'alerte

Et nous voici donc en 1987 avec une proposition Bekar, prise au sérieux, qui, sans aller jusqu'à l'égalon-marchandises, réintroduit

Un panier du commerce international

Table with 3 columns: Item, En milliards de dollars, En pourcentage. Includes categories like Matières premières, Produits manufacturés, etc.

(Source: GATT pour 1986.)

* Les échanges de services représentent entre 600 et 800 milliards de dollars, tandis que le marché des changes réalise un chiffre d'affaires quotidien de 200 à 250 milliards de dollars.

celles de Friedrich Hayek (1943) ou de Milton Friedman (1953).

En 1964, lors de la première CNUCED tenue à Genève, les économistes Albert Hart, Nicholas Kaldor et Jan Tinbergen présentèrent un dossier très fouillé d'égalon-marchandises...

des matières premières au centre d'un dispositif d'alerte du système monétaire international. Mais, à ce niveau, plusieurs remarques s'imposent.

La composition du panier de matières premières. On a déjà beaucoup parlé de la place de l'or (de 5 % à 15 %), mais il est clair qu'il faut aussi intégrer l'énergie, et donc le pétrole. Ce qui n'est pas le cas de la plupart des indices existant aujourd'hui.

(*) Enseignant au Conservatoire national des arts et métiers.

ment pondérer aussi les différents produits entre eux ? Par leur place dans le commerce mondial ? Par la valeur de leur production ? Cette dernière solution qui est mise en avant pose le problème de la représentativité de prix internationaux portés sur des marchés souvent marginaux.

Enfin ne doit-on pas remarquer que l'importance des matières premières dans les échanges internationaux a tendance à se réduire ? Avec ce dernier point, nous touchons un aspect fondamental. Depuis Jevons, Keynes ou Mendès France, le concept de matières premières a évolué.

Le mot anglais commodity a d'ailleurs suivi cette évolution : l'instabilité, l'incertitude de marchés s'équilibrant à la marge, la généralisation des marchés à terme même ont dépassé le cadre des matières premières stricto sensu.

Plutôt que d'un panier de matières premières, c'est donc d'un panier du commerce international (cf. tableau) qu'il faudrait parler. La réalisation en serait difficile, notamment pour certaines séries de prix de produits industriels. Mais il serait l'avantage d'être un outil adapté aux problèmes de l'heure, et non, comme ce fut trop le cas des idées géniales adoptées par les participants de leurs inventeurs, de se trouver obsolètes avant même d'avoir fonctionné.

ETUDIANTS DE TOUTES DISCIPLINES VOTRE DIFFERENCE EST LA BIENVENUE

Vous êtes diplômé(e) de l'enseignement supérieur. Vous pouvez valoriser votre acquis par une formation au management au plus haut niveau.

Inscription du 1er juin au 2 juillet

Concours d'admission directe en 2e année



HAUTES ETUDES COMMERCIALES HEC - 78350 JOUY-EN-JOSAS Téléphone : (1) 39.56.73.56

8, rue Mabillon 75006 Paris tél: 43 29 40 40

Table listing cities and numbers: MONTREAL 2200, BANGKOK 3990, DELHI 3990, LIMA 5850, QUITO 6000



PCS PRÉPARATION COMMERCIALE SUPÉRIEURE

Centre de préparation aux HEC et à Sciences Politiques créé en 1976

- Taux confirmés de réussite aux concours
Corps professionnels réputés
Suivi personnalisé et groupes homogènes
Admission sur dossier pour bacheliers B, C, D.

Classe "pilote" HEC (ouverture septembre 1988)

- Pour bacheliers C avec mention effort redoublants admissibles aux concours
Dépôt des dossiers à partir de mai.

PCS 46, rue de la Fédération 75015 Paris Tél. (1) 45 64 59 98

AVIS D'APPELS D'OFFRES N° 2

Date de l'avis : 10 mai 1988
Crédit N° : 1761 - ZR
Appels d'offres N° : 21, 22, 23 et 24

- 1. La République du Zaïre a obtenu un crédit de l'IDA en différentes monnaies pour financer le coût du projet d'amélioration de la navigabilité du fleuve Zaïre.
Appel d'offres N° 21 : Instruments de contrôle à bord des dragues
Appel d'offres N° 22 : Baliseur ravitaillant
Appel d'offres N° 23 : Grue pour un dock flottant
Appel d'offres N° 24 : 2 chalands « split » automoteurs

2. Les candidats admis à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les dossiers d'appel d'offres dans les bureaux de la : Régie des Voies maritimes Immeuble CCIZ - 7e niveau Kinshasa Gombe République du Zaïre

ou écrire au : Citoyen président délégué général Régie des Voies maritimes BP 13999 Kinshasa I République du Zaïre

3. Tout candidat admis à concourir, intéressé par le présent avis, peut acheter un jeu complet de documents d'appel d'offres, sur demande écrite à l'adresse indiquée ci-dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de 200 US \$ (deux cents dollars US) par dossier :

4. Les dossiers sont également disponibles chez : EUTON s.a. 12-14, rue des Framboisiers 1180 BRUXELLES - BELGIQUE

5. Les offres devront parvenir au plus tard à 9 heures, le 22 août 1988 pour les appels d'offres n° 21 et 24, et le 26 septembre 1988 pour les appels d'offres n° 22 et 23 à : Régie des Voies maritimes Immeuble CCIZ - 7e niveau Kinshasa Gombe République du Zaïre

MBA UNIVERSITY: L'EXCELLENCE FRANCO-AMÉRICAINE

Le Master of Business Administration (MBA) est sans conteste le titre académique le plus prestigieux en France et l'élément le plus décisif de la réussite professionnelle.

Le programme MBA University, créé en 1968 par l'Institut Franco-Américain de Paris (IFAP) en coopération avec Pace University (New York), permet aux participants d'obtenir le diplôme MBA offert par Pace University et celui du certificat IFAP de spécialité.

UN VRAI MBA AMÉRICAIN Le cycle de quatre semestres (sur les deux ans de la formation), qui plus est à Paris, la réputation internationale du programme MBA de Pace University garantit aux participants l'accès à la carrière internationale et la reconnaissance sur le marché international du travail.

UNE FORMATION GLOBALE L'objectif du programme MBA University est de développer chez les participants les qualités indispensables pour le manager moderne :

des méthodes innovatrices. Les très hauts résultats obtenus aux différents concours par les participants sont le fruit de ce travail de groupe plus que de l'individualisme (démocratie, respect mutuel, etc.)

UN RECRUTEMENT INTERNATIONAL ET DIVERSIFIÉ Le dossier prospectus de MBA University comprend 40 % de Français pour des raisons de recrutement dans 80 % d'entreprises. Plus de 20 % des participants ont déjà eu une expérience professionnelle de plus de cinq années. Les langages (20 %) y jouent aussi un rôle important. Les participants ont la double compétence de manager et de spécialiste.

DES MÉTHODES INNOVANTES Les très hauts résultats obtenus aux différents concours par les participants sont le fruit de ce travail de groupe plus que de l'individualisme (démocratie, respect mutuel, etc.)

UNE CARRIÈRE ASSURÉE Un certain nombre de nos participants ont déjà travaillé pour leur entreprise. Pour les autres, de nombreuses opportunités sont offertes par les entreprises qui souhaitent recruter sur place des participants.

INFORMATIONS DOCUMENTATION Sympa Parisienne 25, Boulevard des Capucines 75002 PARIS (1) (1) 42.61.53.35

MEAF MBA University 10, rue Cassin - 75001 Paris Tél. (1) 42.72.26.52

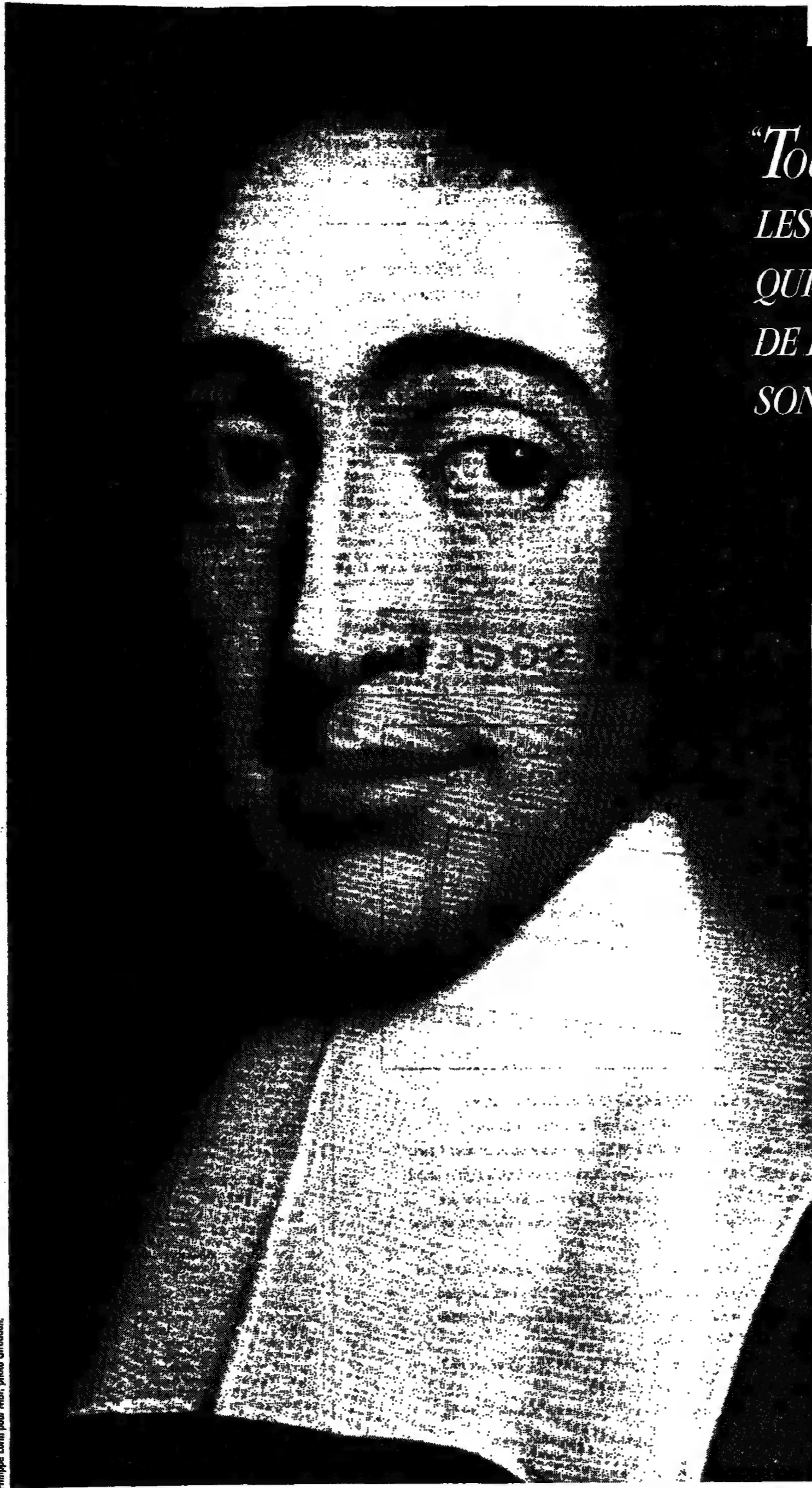
gagner en VI... Anglais, Anglo-américain, Allemand, Espagnol, Italien, Stages intensifs pour Adultes, A l'Etranger, Sur lieux, Primes Participation

Inoubliable week-end ! au WALDORF ASTORIA DE NEW-YORK avec CONCORDE

Cours par correspondance cours oraux et conférences à Paris. Sessions de formation ÉCOLE DE PSYCHO-GRAPHOLOGIE

VOYAGEZ Mac A PRIX CHARTER 23.900 Macintosh SE Disque interne 45 Mo PROMAC compatible 2 lecteurs 800 Ko. 28345 TTC

FONDS DE COMMERCE... Des centres commerciaux... et de la... ACCE Informatique 4 bis et 6 rue de Chateaudun 75009 PARIS



*"TOUTES
LES CHOSES
QUI APPORTENT
DE LA JOIE
SONT BONNES."*

Spinoza

Le plaisir de conduire est une joie qu'il faut goûter pleinement.

Disposer de ce qui se fait de mieux au plan technologique se mérite, certes, mais doit aussi s'apprécier sans aucune culpabilité.

Depuis toujours, Mercedes-Benz contribue à ce plaisir sans mélange en perfectionnant sans cesse technologie, confort et sécurité automobiles.

Car Mercedes-Benz est inventeur autant que constructeur. Depuis cent ans l'histoire de l'automobile ne se fait pas sans la marque à l'étoile. Ses découvertes sont essentielles, ses contributions toujours déterminantes.

Avec l'ASD, l'ASR, le 4 Matic pour les voitures et l'EPS pour les véhicules industriels, Mercedes-Benz invente des réflexes plus rapides que les réflexes humains. Avec le rétracteur de ceinture et l'air bag, Mercedes-Benz optimise la sécurité par l'électronique.

Aujourd'hui comme hier Mercedes-Benz construit l'avenir automobile. Un avenir qui comportera toujours moins de risques et toujours plus de plaisirs.

Philippe Lantz pour MBF photo Grouzet.



MERCEDES-BENZ

Economie

SOMMAIRE

■ Dans sa première interview, M. Roger Fauroux, ministre de l'industrie, du commerce extérieur et de l'aménagement du territoire, considère comme « une urgence nationale » le rétablissement de l'équilibre des échanges industriels de la France (lire page 28).

■ Trois dossiers sollicitent dans l'immédiat l'attention du ministre des affaires sociales et de l'emploi : les licenciements économiques, la formation en alternance et le revenu minimum d'insertion (lire ci-contre).

■ M. Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, entend « briser les noyaux durs des entreprises privatisées », qui sont, selon lui, contraires à la logique économique (lire ci-dessous).

■ Réunis au cours du week-end, les ministres de l'économie et des finances des Douze ont fait progresser le dossier de la libéralisation des mouvements de capitaux dans la perspective du Marché unique européen. Cette libéralisation devrait pouvoir être décidée rapidement (lire page 27).

En rendant « leur liberté » aux actionnaires Il faut « briser les noyaux durs » des groupes privatisés déclare M. Bérégovoy

« La constitution des noyaux durs a été quelque chose d'admissible », selon M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie qui s'exprimait au Forum RMC-FR 3, dimanche 15 mai, le choix fait par son prédécesseur, M. Balladur, qui a désigné les actionnaires « stables » des groupes privatisés, est l'inverse de ce qu'il faut faire. « Il ne faut pas que ce soit la Rue de Rivoli qui décide de la place des actionnaires », a expliqué M. Bérégovoy qui a poursuivi : « Il faut briser [ces noyaux durs] et je ne connais qu'une méthode : la liberté donnée aux actionnaires de dire ce qu'ils veulent ».

Les compagnies publiques d'assurances (UAF, AGF, GAN) sont présentes dans ces noyaux durs à

poursuivi M. Bérégovoy l'Etat actionnaire peut [leur] dire : usez de votre liberté et je ne les vois pas refuser ».

Le « dénoyautage » des groupes privatisés qui ont été cités par M. Mitterrand comme le symbole de la mise en coupe de l'économie par l'Etat RPR, « sera relativement facile », selon M. Bérégovoy. Le ministre a ajouté « peut-être faudrait-il un petit article de loi » qui supprimerait l'obligation faite aux membres des noyaux durs de conserver pendant au moins deux ans les titres acquis lors de la privatisation.

[Selon M. Bérégovoy, la méthode Balladur était mauvaise parce qu'elle conduisait à un choix arbitraire, d'origine politique, par le gouvernement et

parce que les participations dans les noyaux durs sont trop nombreuses et trop faibles (quelque pourcents) pour être efficaces dans la défense des groupes privatisés en cas d'OPA. Il s'agit de rendre leur liberté aux actionnaires pour que tout se recompose, comme naturellement, par simple logique économique, autour d'un noyau réduit d'actionnaires stables mais dotés de participations plus fortes et véritablement engagés. Cette recombinaison permettra, toujours selon le ministre, de briser la logique politique, celle du « réseau RPR » actuellement en place, quitte à ce que des coups de poise soient donnés en ce sens au travers des compagnies d'assurances. Reste à savoir si ce sera aussi facile que le dit M. Bérégovoy et si la recomposition économique sera aussi exempte de considération politique socialiste que le dit le ministre.

E.L.R.

M. Nallet ne veut pas remettre en cause la mutualisation du Crédit agricole

Le ministre de l'agriculture, M. Henri Nallet, a déclaré le 15 mai qu'il ne remettrait pas en cause la mutualisation de la Caisse nationale de Crédit agricole, dont il avait contesté le principe avant sa mise en vigueur. « Une loi a été adoptée, adoptée contre moi, mais c'est la loi de la République et je n'ai pas du tout l'intention d'y toucher ou d'y revenir », a précisé M. Nallet. « Je serai très attentif à la réaction des agriculteurs et de leurs organisations agricoles quand la privatisation sera complètement achevée ».

Les dossiers du nouveau ministre des affaires sociales et de l'emploi

Formation en alternance licenciements économiques et revenu minimum garanti

« La suppression de l'autorisation administrative de licenciement était une erreur profonde », a estimé M. Michel Delebarre, ministre des affaires sociales et de l'emploi, le 14 mai. « Ce qui existe est insuffisant. On ne peut pas laisser filer les licenciements économiques comme nous le constatons à l'heure actuelle », a-t-il poursuivi, en indiquant qu'il allait demander « aux partenaires sociaux de renégocier les conditions de licenciement économique ».

Interrogé sur Europe 1, M. Jean Brunet, vice-président de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME), a répliqué au nom d'une partie du patronat. « Je vois dans cette proposition la volonté de faire supporter aux entreprises le problème de l'emploi en les obligeant à se situer en position de sur-effectifs », a-t-il affirmé.

M. Delebarre a également dénoncé les abus des STVP (stages d'initiation à la vie professionnelle) et souhaité « avoir avec un certain nombre de partenaires sociaux des dialogues indispensables pour remettre de l'ordre dans la formation en alternance ».

Le nouveau ministre des affaires sociales et de l'emploi, M. Michel Delebarre, n'a pas perdu de temps. Dès le samedi 14 mai, interrogé par la radio France Nord, il mettait les pieds dans le plat à propos de deux sujets sensibles.

Les dérives observées dans la formation en alternance pour les jeunes sont telles que l'ensemble du dispositif devrait être revu. Signataires de l'accord d'octobre 1983 qui a donné naissance à ces formules de stage, les partenaires sociaux devraient reprendre possession de leur bien et sont, en conséquence, invités à négocier des modifications. La situation financière les y oblige, de même que les abus constatés pour les stages STVP (stage d'initiation à la vie professionnelle) notamment. Cela doit être possible puisque les syndicats et, officieusement, le CNPF s'inquiètent de la tournure prise par la formation en alternance depuis le plan d'urgence en faveur des jeunes mis en place par M. Philippe Séguin au printemps 1986.

S'agissant de la procédure de licenciement économique, le deuxième dossier évoqué par M. Delebarre est plus délicat à aborder. Mais on se montre confiant dans son entourage, rapidement reconstruit. Il y aurait là, dit-on, matière à négociation équilibrée. Après tout, souligne-t-on, la suppression de l'autorisation administrative a créé un vide juridique préjudiciable de part et d'autre.

En application depuis le début de l'année 1987, dans sa forme définitive, la nouvelle loi de M. Séguin a vite révélé ses effets pervers. Bien des entreprises, et particulièrement celles qui ont affaire à un comité d'entreprise actif, ont vu s'accroître les délais avant que ne puissent intervenir les licenciements. Utilisant toutes les possibilités juridiques offertes, dont le recours à des experts extérieurs, les syndicats ont pu retarder l'inéluctable, comme cela s'est encore vu récemment pour l'usine Renault de Cléon.

Une mission précise

A la tête d'un énorme ministère — deux ministres délégués, trois secrétaires d'Etat et peut-être un quatrième pour la jeunesse — M. Michel Delebarre est, sur ce point, investi d'une mission précise par le président de la République, désireux d'obtenir rapidement des résultats significatifs. L'importance de ses attributions, l'objectif prioritaire qui lui est assigné, en disent long sur le rôle qu'il est amené à jouer dans les toutes prochaines semaines. « Il n'y a que lui qui puisse réussir », aurait confié M. Mitterrand en rappelant les bonnes relations que M. Delebarre entretenait avec le patronat et les syndicats, CGT exceptée, comme avec l'ensemble des partenaires sociaux.

Le dossier du revenu minimum pourrait faire l'objet d'une communication en conseil des ministres. Si tout va bien, prétendent certains, il pourrait être « bouclé » à l'automne, avant le retour des Restaurants du cœur. D'ici là, M. Delebarre essaiera de définir un texte et, par consultations successives, s'efforcera de préciser qui sera chargé de la gestion de cette nouvelle allocation : soit l'UNEDIC — qui indemnise les chômeurs, — soit les caisses d'allocations familiales, la délégation à l'emploi ou encore les directions de l'action sanitaire et sociale.

« Selon le choix, le revenu minimum n'aura pas la même signification ni les mêmes contours ».

En tout état de cause, la tentative de M. Delebarre devrait mettre en évidence sa collaboration avec M. Bernard Kouchner et M^{me} Georgina Dufoux, également chargés du dossier. Elle devrait surtout servir de laboratoire à une collaboration avec des personnalités autres que socialistes, ce thème apparaissant dans beaucoup de programmes politiques sous des formes à peine différenciées. Un début d'entente aurait valeur d'exemple, même s'il n'est pas possible techniquement de conclure vite faits d'une session parlementaire.

De nouvelles garanties

En outre, il manque clairement une définition au licenciement économique. Cette lacune a entraîné la croissance dangereuse des suppressions d'emplois justifiées par la recherche d'une meilleure rentabilité et moins par les difficultés que rencontrent les entreprises. Elle a aussi permis les coupes claires pratiquées dans le noyau dur des effectifs âgés de vingt-cinq à quarante-neuf ans sans réel plan d'accompagnement social, selon des critères de compétence ou d'usage professionnelle ou accélééré le départ des plus âgés, sans recourir au Fonds national de l'emploi, au point de déteriorer la situation financière de l'UNEDIC.

Surtout, si la loi a finalement provoqué une augmentation des licenciements de l'ordre de 5000 par mois jusqu'à la fin du premier semestre 1987, elle ne s'est pas traduite en retour par un mouvement de création d'emplois stables. M. Gatzat, alors président du CNPF, avait prédit 367 000 embauches supplémentaires dans les dix-huit mois à venir.

« De nouvelles garanties doivent être arrêtées d'un commun accord », estime donc M. Delebarre, qui espère voir les partenaires sociaux se saisir de l'affaire. « Nous ne forçons personne », a-t-il ajouté, pour préciser les responsabilités de chacun et assuré qu'il est de ne pouvoir aboutir dans l'immédiat.

« On peut débroussailler », estime, confiants, les membres du cabinet, mais ira-t-on jusqu'à aborder la question du financement, pour lequel le candidat socialiste à la présidence de la République préconisait l'usage de l'impôt sur les grandes fortunes ? Les avis sont partagés. Quelques-uns souhaitent remettre la discussion à plus tard et notent que la totalité des ressources nécessaires ne viendra pas de cet impôt. D'autres voudraient faire le lien entre le revenu minimum et l'impôt sur les grandes fortunes, entre le soutien aux plus défavorisés et la solidarité des plus aisés. Ce pourrait être « donnant donnant », imaginent ceux qui voudraient contraindre les centristes à des choix clairs.

En fait, tout dépendra de la stratégie gouvernementale et électorale. C'est peut-être pourquoi, en attendant, M. Delebarre a préféré s'exprimer sur la formation en alternance et sur le droit des licenciements.

ALAIN LEBEAUCHE

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

VOUS ÊTES ACTIONNAIRE DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.

NOUS VOUS DONNONS RENDEZ-VOUS LE 31 MAI.



Nous voulons construire avec nos actionnaires une relation solide fondée sur l'information et le dialogue.

Nos Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire* auront lieu à Paris, au Palais des Congrès (Porte Maillot) le 31 mai à 9h 30. Vous pouvez demander une carte d'admission et les documents nécessaires à votre information à l'intermédiaire financier auprès duquel sont déposées vos actions. Nous vous invitons à le faire avant le 26 mai, date à laquelle vous devez avoir justifié de votre qualité d'actionnaire pour voter. Sachez aussi que vous pouvez voter par correspondance ou par procuration. Les documents nécessaires sont disponibles auprès de votre intermédiaire financier et devront nous être renvoyés au plus tard le 28 mai.

Pour ceux qui habitent en province et ne pourraient se rendre à cette Assemblée, nous organisons les 31 mai et 1^{er} juin des réunions d'information dans 12 villes : Marseille, Grenoble, Caen, Orléans, Lille, Toulouse, Lyon, Cannes, Bordeaux, Rennes, Reims et Nancy. Si vous souhaitez vous y rendre, demandez une carte d'invitation à l'une de nos agences Société Générale située dans la ville de la réunion.

Nous vous donnons aussi rendez-vous à la télévision. Samedi 11 juin à 11 h 15, sera diffusé sur FR3 un film retraçant l'activité du Groupe en 1987 et les points forts de nos Assemblées.

Vous pouvez consulter notre service d'informations aux actionnaires sur minitel en appelant le 36-14 Générale.

* Une première Assemblée Générale Extraordinaire convoquée le 20 mai 1988 ne pourra, selon toute vraisemblance, valablement délibérer à cette date, faute de quorum.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

CONJUGUONS NOS TALENTS.

Le Monde SCIENCES ET MÉDECINE

Le Monde PUBLICITÉ FINANCIÈRE Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

مكتبة الأمل



صحة من الأصل

Marchés financiers

BOURSE DU 13 MAI

Cours relevés à 17 h 30

Main table containing market data for 'Règlement mensuel' with columns for Valeurs, Cours, and % change.

Comptant (sélection)

SICAV (sélection)

13/5

Table containing 'Comptant' and 'SICAV' data with columns for Valeurs, Cours, and % change.

Cote des changes

Marché libre de l'or

Table containing exchange rates and gold market data with columns for Cours, Acteur, and Vendeur.

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

o : coupon détaché - e : offert - * : droit détaché - d : demandé - p : prix précédent - * : marché continu

(Publicité)

ULYSSE

Moi, Michèle B., actionnaire de Paribas, ne sachant que penser...

En face de la situation de Paribas, j'aimerais pouvoir me
faire une idée plus précise. Comme beaucoup de Français,
j'ai acheté des actions. J'ai choisi Paribas car j'ai été
impressionné par son prestige et par l'argumentation développée
au cours de sa privatisation. J'en ai retenu l'esprit, son
compétence, belles perspectives de développement.
Il y a eu la hausse de la bourse, qui a entraîné
un certain nombre d'inquiétudes et d'interrogations.

Je vous fais part des
miennes : qu'en est-il de Paribas
et quel est son avenir.

Psychologue à Fontenay-aux-Roses.

Madame,

La crise boursière est une réalité, la solidité de Paribas en est une autre.

Paribas appartient au club très restreint des groupes français qui gagnent au total plus de 3 milliards de francs par an, et son patrimoine est estimé globalement à plus de 40 milliards de francs.

La diversification de ses activités, sa présence dans plus de 50 pays et ses moyens financiers considérables, permettent au groupe d'être moins sensible que d'autres aux aléas de la conjoncture.

Paribas n'a pas été fragilisé par la crise et poursuit son développement fondé sur sa puissance financière et la qualité de ses équipes.

Madame, Monsieur, vous avez la parole.

Paribas Actionnariat, 3 rue d'Antin, 75002 Paris. Tél : 42 98 17 88. Minitel ECO A2/Acti.

PARIBAS 

صكزامن الأصل